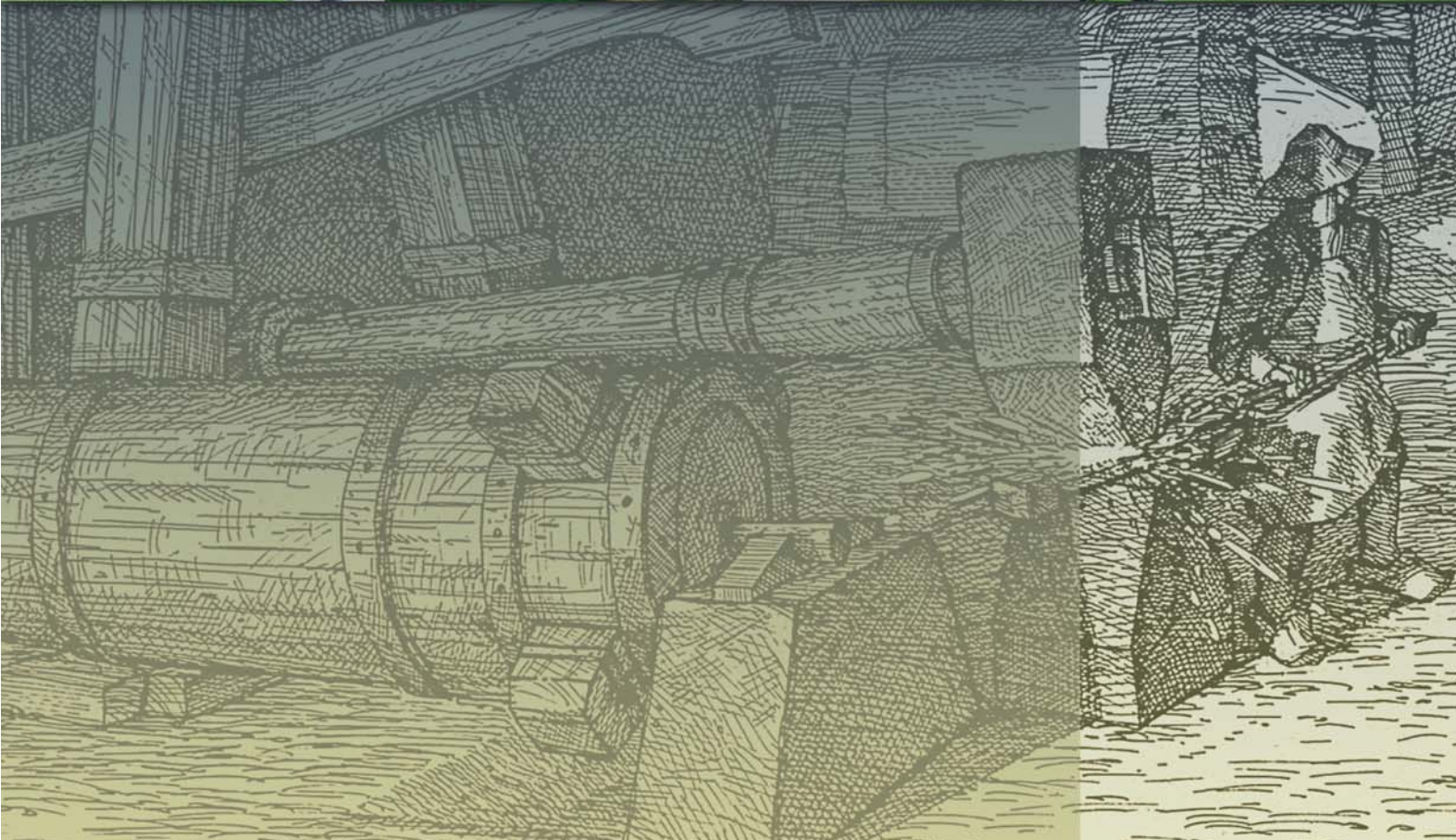




LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES

FORGES-DU-SAINTE-MAURICE

Plan directeur



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES

FORGES-DU- SAINT-MAURICE

PLAN DIRECTEUR

Unité de gestion de la Mauricie

Octobre 2007

Illustrations de la page couverture :

L'ordon du marteau de la forge basse d'après les vestiges retrouvés

Reconstitution de l'illustrateur Bernard Duchesne, Parcs Canada

Restitution volumétrique de la Grande Maison

Parcs Canada / E. Kedl

Vue aérienne d'une partie du lieu historique

Parcs Canada / J. Beardsell

Les vestiges de la cheminée de la forge basse faisant l'objet d'interprétation auprès des visiteurs

Parcs Canada / E. Kedl

Volume expressif abritant les vestiges du haut fourneau

Parcs Canada / E. Kedl

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, flowing style.

John Baird

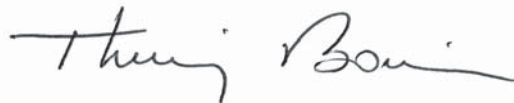
Lieu historique national du Canada des
Forges-du-Saint-Maurice

PLAN DIRECTEUR

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence Parcs Canada



Thierry Bouin
Directeur
Unité de gestion de la Mauricie
Parcs Canada

Table des matières

1. Introduction	9
1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif	9
1.2 Processus d'élaboration du plan directeur	10
2. Le lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice	11
2.1 Le lieu désigné et le lieu administré	11
2.2 Le contexte historique	12
3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative	15
4. Les ressources culturelles à protéger et les messages à communiquer	17
4.1 Les ressources culturelles d'importance historique nationale	17
4.2 Les messages d'importance historique nationale	23
4.3 Les autres valeurs patrimoniales	25
5. Analyse de la situation actuelle	31
5.1 L'état de propriété du lieu administré	31
5.2 L'état des ressources culturelles	31
5.3 Les ressources naturelles et l'environnement	34
5.4 L'expérience de visite actuelle	35
5.5 Les défis relatifs à la communication des messages de commémoration	38
5.6 La fréquentation et l'utilisation du lieu	40
5.7 Le cadre touristique régional	43
6. Les objectifs adoptés	45
7. Un regard vers l'avenir : le lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice vers 2020	47

8. La mise en œuvre	49
8.1 Les mesures de gestion relatives à la protection des ressources	50
8.2 Les mesures de gestion relatives à la communication des messages	51
8.3 Les mesures de gestion relatives à la qualité de l'expérience de visite	53
8.4 Les mesures de gestion relatives à la collaboration avec les intervenants régionaux	53
9. En conclusion : les priorités de mise en œuvre	55
10. Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique	57
Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence	61
Liste des collaborateurs	63

1. Introduction

1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif

Agence fédérale relevant du ministre de l'Environnement, Parcs Canada a essentiellement pour mission d'assumer le mandat national et international du Canada en matière de reconnaissance et de conservation du patrimoine. L'Agence Parcs Canada s'acquitte de son rôle en protégeant et en mettant en valeur divers aspects représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Elle vise à en assurer l'intégrité écologique ou commémorative et à en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public.

Un des résultats les plus tangibles de l'action de Parcs Canada est le réseau des lieux historiques nationaux, auquel se rattache le lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice. Parcs Canada administre 153 lieux historiques nationaux, dont 28 au Québec. Les lieux historiques nationaux sont gérés en fonction des objectifs suivants¹ :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.

- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur de lieux d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998, Parcs Canada est tenue de produire ou de mettre à jour le plan directeur de chaque lieu historique national. Le plan directeur a essentiellement pour but d'orienter les interventions touchant à la protection, à la mise en valeur, à l'utilisation et à la gestion du lieu. L'élaboration du plan est encadrée par les *Principes directeurs et politiques de gestion en vigueur à Parcs Canada*, dont la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Les objectifs stratégiques de Parcs Canada sont également pris en compte lors de l'élaboration d'un plan directeur. Celui-ci exprime donc, à l'échelle du lieu historique, les politiques générales de Parcs Canada tout en tenant compte des préoccupations et des points de vue du public.

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada (LHNC) comprend des endroits qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, de son caractère, de son identité et de sa trame. Désignés par le ministre de l'Environnement sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), nos lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. Le programme de commémoration de Parcs Canada s'applique à des lieux, mais

1. PATRIMOINE CANADIEN. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1994, page 73.

aussi à des personnages et à des événements d'importance historique nationale. Ainsi, plus de 916 lieux, 590 personnes et 367 autres éléments de notre histoire ont été officiellement reconnus d'importance nationale.

1.2 Processus d'élaboration du plan directeur

Ce plan directeur a été préparé selon les dispositions du paragraphe 32.(1) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et sera revu selon les dispositions du paragraphe 32.(2) en 2011.

Le plan directeur du LHNC des Forges-du-Saint-Maurice est le fruit du travail d'une équipe multidisciplinaire composée d'employés de l'Agence Parcs Canada. L'équipe a analysé la situation au lieu et elle a défini les principaux enjeux de gestion. Elle a élaboré une vision pour l'avenir et a proposé des mesures de gestion pour atteindre cette vision. En avril 2006, des consultations publiques ont été organisées à Trois-Rivières afin de soumettre la vision et les mesures de

gestion aux groupes et aux citoyens intéressés par le sujet. La stratégie de consultation publique a permis de connaître l'opinion des intervenants susceptibles d'être concernés par la mise en valeur et la gestion du lieu. Dans l'ensemble, le public s'est montré très favorable aux propositions avancées par l'équipe de planification. Les commentaires exprimés ont été compilés, analysés et pris en compte lors de la rédaction du plan directeur. Celui-ci a été soumis à une évaluation environnementale visant à s'assurer que les mesures de gestion n'entraîneraient pas d'effets environnementaux négatifs. Le plan a ensuite été révisé par le bureau national et présenté au ministre de l'Environnement pour approbation. Après avoir reçu l'approbation requise, le document a été déposé au Parlement.

Ce plan directeur s'applique à analyser la situation actuelle et à présenter les interventions définies pour protéger les ressources culturelles, pour communiquer les messages aux visiteurs, pour enrichir l'expérience de visite et pour impliquer les Canadiens dans le fonctionnement et la conservation du lieu historique national.

2. Le lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice

2.1 Le lieu désigné et le lieu administré

Le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice est situé en Mauricie, au Québec, à mi-chemin entre les villes de Montréal et Québec (carte 1, p. 27). Il est localisé dans les limites de la ville de Trois-Rivières, à une quinzaine de kilomètres au nord de son centre-ville. Il borde un

ruisseau qui se jette dans la rivière Saint-Maurice à partir de sa rive ouest. Le lieu commémore le début de l'industrie sidérurgique canadienne et la première communauté industrielle du pays. Les Forges furent fondées en 1730 par François Poulin de Francheville et elles furent en exploitation jusqu'en 1883, traversant ainsi tous les régimes politiques qu'a connus le Canada, du Régime français à la Confédération.



Les Forges du Saint-Maurice vues à vol d'oiseau d'après une photographie de Henderson prise vers 1870, et d'après le plan des vestiges et différentes sources iconographiques

Reconstitution de l'illustrateur Bernard Duchesne
Parcs Canada

Considérées comme le berceau de l'industrie sidérurgique canadienne, les Forges du Saint-Maurice furent reconnues d'importance historique nationale dès 1920 par la CLMHC, qui y fit apposer une plaque en 1923. En 1993, la CLMHC approuve le nouveau texte d'une plaque qui sera installée au lieu en 1995. Le lieu désigné d'importance historique nationale réfère à l'établissement industriel de 23 hectares jadis occupé par l'ancien village industriel. Le lieu administré par Parcs Canada compte quelque 60 hectares. Quoique la superficie administrée par Parcs Canada soit plus grande que celle du lieu désigné, elle n'englobe pas toute sa superficie. Ainsi, une partie du lieu désigné demeure hors de l'autorité de Parcs Canada. Située principalement au sud du boulevard des Forges, elle appartient à quelques propriétaires privés et contient des ressources culturelles (carte 2, p. 29).

Essentiellement constitué de vestiges dont certains sont aujourd'hui mis en valeur, le site des Forges a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles : d'abord par le ministère des Affaires culturelles du Québec puis par Parcs Canada, qui en a la responsabilité depuis 1973. Les vestiges ont révélé les composantes industrielles et domestiques d'un établissement typique de la sidérurgie ancienne dont l'origine européenne remonte à la fin du 15^e siècle. Parcs Canada a effectué les premières démarches de mise en valeur et de préservation des vestiges. En 1974, un bâtiment temporaire destiné à l'accueil des visiteurs et à l'interprétation est installé. L'année suivante, une exposition y est aménagée, alors que les recherches et les fouilles se poursuivent. L'année 1985 marque l'inauguration du complexe du haut fourneau, qui sera suivie en 1990 de l'ouverture de la Grande Maison, dont on a restitué le volume extérieur. Le site recèle un fort potentiel d'interprétation encore inexploité.

2.2 Le contexte historique

Ce sont principalement les caractéristiques hydrographiques (fort débit, ruptures de pente) du ruisseau de Saint-Maurice, désigné par la suite ruisseau du Lavoir, qui ont déterminé le choix de ce site par le fondateur des Forges, le sieur François Poulin de Francheville. Lorsqu'il reçut du roi de France, en 1730, le brevet exclusif d'exploitation minière de la région environnante dans le dessein d'exploiter les premières forges industrielles au Canada, c'est au pied de la pente de ce ruisseau qu'il choisit d'établir la première forge actionnée par deux roues à eau. Quelques années plus tard, en 1736, le maître de forges Olivier de Vézin entreprit d'ériger sur ce même ruisseau un établissement de forges plus important, comprenant notamment un haut fourneau, deux ateliers de forges et les fondements d'un village industriel incluant la Grande Maison et les habitations des ouvriers. La première communauté industrielle au Canada était née et allait s'animer pendant un siècle et demi, jusqu'à l'abandon des Forges, en 1883.

De 1730 à 1883, dix-huit administrations successives ont pris l'exploitation des Forges en charge. Devenu propriété de l'État en 1741, l'établissement sera exploité à bail de 1767 à 1846, alors qu'il est vendu à des entrepreneurs privés. Dès lors, six administrations privées se succéderont jusqu'à la fermeture.

L'histoire des Forges et les vestiges qui en témoignent rendent compte d'un établissement typique de la sidérurgie ancienne conçu suivant le modèle européen importé par les premiers maîtres de forges originaires de l'est de la France. Ce modèle d'établissement s'appuie sur un procédé de réduction indirecte du minerai de fer, nécessitant, dans un premier temps, la réduction du minerai en fonte dans un haut fourneau et, dans un second temps, l'affinage de la fonte en fer dans des foyers

de forge. Ce procédé ne sera jamais remplacé pendant toute la durée des opérations. C'est aussi le cas des équipements d'origine, qui seront toutefois modifiés et optimisés à la faveur de changements techniques et de productions spécialisées, principalement dans les trente dernières années d'opération.

La division du travail engendrée par le procédé de réduction du minerai en deux opérations distinctes a nécessité l'embauche d'ouvriers qualifiés, originaires de France, qui formèrent avec leurs familles les éléments de base de la communauté industrielle. Par la suite, à la faveur d'une intensification de la fabrication d'objets en fonte, en plus de la production d'origine de barres de fer, des ouvriers mouleurs d'origine britannique et canadienne vont contribuer en partie à l'augmentation de l'effectif du village industriel. Des 200 habitants qu'il comptait en 1800, l'établissement passera à

425 en 1842 pour revenir à environ 250 âmes à la fermeture des Forges en 1883. En plus des ouvriers qualifiés, toute une main-d'œuvre était requise pour la cueillette, la préparation et le transport des matières premières. Une partie de cette main-d'œuvre de fondeurs, forgerons, gardes-fourneaux et autres habitait le village en permanence, alors que la plus grande partie, environ 350 ouvriers, était employée de façon saisonnière.

À l'époque coloniale, les Forges firent leur renommée par la qualité et la variété des produits qu'on y a fabriqués, en particulier les poêles, qui furent très répandus chez les habitants. En outre, le statut particulier conféré aux Forges par la protection de l'État en fit, pendant plus de cent ans, la seule industrie sidérurgique au Canada et fit de l'entreprise un acteur incontournable de l'histoire économique canadienne.



Les Forges sur la rivière Saint-Maurice par M. M. Chaplin, 1842

Bibliothèque et Archives Canada
Collection nationale de cartes et plans, C-820

3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

La notion d'intégrité commémorative est un concept utilisé par l'Agence Parcs Canada pour décrire, planifier et surveiller l'état des lieux historiques nationaux. Quand on mesure l'intégrité commémorative d'un endroit, on évalue séparément les trois aspects suivants : l'état de ses ressources, l'efficacité de la communication des messages d'importance nationale et les modes de gestion mis en pratique au lieu. L'intégrité commémorative d'un LHNC est assurée lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu².

Afin de garantir la protection et la mise en valeur adéquates des lieux historiques nationaux, Parcs Canada a élaboré une *Politique de gestion des ressources culturelles*. Cette politique s'appuie sur cinq grands principes de gestion, à savoir les principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité. Répondre aux exigences de ces principes permet généralement d'assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national. Dans la pratique, l'application de cette politique signifie que les

ressources culturelles sont définies et évaluées et que leur valeur historique est prise en considération chaque fois que des mesures sont mises de l'avant.

L'énoncé d'intégrité commémorative (ÉIC) du LHNC des Forges-du-Saint-Maurice a été approuvé en 2003. Il a déterminé l'étendue du lieu désigné, a précisé son objectif de commémoration, a décrit les ressources culturelles qui s'y trouvent, leur a attribué une valeur et a défini les messages de commémoration à être présentés au public. L'énoncé a aussi fixé des objectifs en matière de protection des ressources culturelles et de diffusion des messages. L'ÉIC est un cadre de référence qui a établi l'état souhaitable pour le lieu. La mise en relation de cet état souhaitable avec la situation existante permet de définir des mesures de gestion pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

Les Forges du Saint-Maurice ont été désignées lieu historique national en 1920. Les objectifs de commémoration pour le lieu historique sont les suivants :

- Les Forges du Saint-Maurice, établies en 1730, furent l'industrie principale sous le Régime français.
- La fondation des Forges du Saint-Maurice marqua le début de l'industrie sidérurgique canadienne et fut à l'origine de la première communauté industrielle du pays.
- Les Forges du Saint-Maurice fermèrent en 1883 après plus de 150 années d'activité.

2. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, page 2.

4. Les ressources culturelles à protéger et les messages à communiquer

La valeur d'une ressource culturelle s'établit en fonction de son association à l'objectif de commémoration. L'intégrité commémorative se réalise par la protection des ressources culturelles et par la diffusion des messages d'importance historique nationale. Au LHNC des Forges-du-Saint-Maurice, les ressources d'importance historique nationale qui doivent être protégées sont le lieu désigné, des paysages et éléments paysagers, des vestiges archéologiques, une collection archéologique et une collection ethnologique. Certaines autres ressources et valeurs doivent aussi être préservées et des messages complémentaires doivent être présentés au public.

L'Agence Parcs Canada assume la responsabilité directe de la protection et de la commémoration des ressources culturelles qu'elle possède. Cependant, quelques ressources culturelles existantes et présumées faisant partie du lieu désigné se trouvent sur des propriétés privées et sont par conséquent hors de son autorité.

4.1 Les ressources culturelles d'importance historique nationale

Le lieu désigné

Le lieu désigné d'importance historique nationale réfère à l'établissement industriel de 23 hectares jadis occupé par l'ancien village industriel (carte 2, p. 29).

Les valeurs historiques rattachées au lieu désigné sont les suivantes :

- Les 252 vestiges du lieu révèlent les traces d'une exploitation et d'une occupation qui s'étendent sur un siècle et demi, soit de 1732 à 1883.
- Le site témoigne de la première industrie sidérurgique au pays et de la première communauté industrielle en terre canadienne.
- Il rappelle le rôle déterminant et longtemps exclusif de l'entreprise dans la fourniture d'équipements matériels nécessaires au développement de la colonie et à sa défense.
- Les vestiges témoignent du milieu technique de la sidérurgie ancienne, dont les Forges sont l'exemple le plus ancien et le plus complet au Canada.

Les paysages et éléments paysagers

Le site des Forges conserve toujours la topographie et les éléments paysagers qui permettent de reconnaître la configuration de l'établissement sidérurgique érigé au 18^e siècle. Ces éléments paysagers sont constitués du ruisseau des Forges, de la terrasse supérieure, de la ravine qu'emprunte le ruisseau pour se jeter dans la rivière Saint-Maurice, de la terrasse inférieure située sur la rive du Saint-Maurice, des vestiges des lieux de travail et des habitations, de la rivière Saint-Maurice et du milieu naturel environnant.

Les valeurs historiques rattachées aux paysages et éléments paysagers sont les suivantes :

- Le paysage des Forges constitue le facteur clé qui permet de comprendre pourquoi ses bâtisseurs ont choisi cet endroit en particulier.
- La découverte de la topographie particulière de la ravine fait réaliser l'étendue du savoir technique des bâtisseurs des forges.
- Les repères visuels que conserve le paysage environnant les Forges permettent de comprendre le cadre rural et forestier dans lequel s'inscrivait le village, typique de l'époque préindustrielle, où l'industrie se retrouvait le plus souvent en campagne.
- La forêt, les espaces défrichés révélant ici et là, en zone marécageuse, la nature ferrugineuse du sol ainsi que le fort débit du ruisseau et de la rivière bordée d'anciennes carrières sont tous des éléments qui rappellent les matières premières de la région utilisées pendant la longue durée d'exploitation de l'entreprise.

Les vestiges archéologiques

Les ressources culturelles que renferme le site même des Forges sont essentiellement des vestiges archéologiques. Parmi les 252 vestiges répertoriés, 142 ont été mis au jour, les 110 autres étant des vestiges présumés³. Les vestiges sont regroupés en cinq zones correspondant aux principales composantes spatiales du village industriel. Ce sont : la ravine du ruisseau, la rive du Saint-Maurice, la terrasse supérieure, les jardins potagers et les pâturages, et les chemins.

Les valeurs historiques rattachées à l'ensemble des vestiges archéologiques sont les suivantes :

- L'ensemble des vestiges répertoriés témoigne de l'installation et de l'évolution de la première industrie sidérurgique au Canada et de la première communauté industrielle qui s'y est greffée pendant une période de 150 ans.
- Les vestiges témoignent en outre des opérations de production et des modes de fabrication d'une industrie qui fut vitale pour le développement et l'équipement du pays, principalement à l'époque coloniale.
- Ces vestiges uniques au Canada, par leur ancienneté, leur complexité et leur richesse, constituent les témoins irremplaçables d'un établissement de sidérurgie ancienne en terre canadienne.

Les valeurs historiques rattachées aux vestiges de la ravine du ruisseau sont les suivantes :

- Les structures associées aux vestiges des barrages et canalisations en amont du haut fourneau témoignent des premières composantes du système de retenue et de canalisation des eaux installées lors des premières années d'exploitation (1736-1741).
- Les vestiges du secteur du haut fourneau témoignent de l'évolution du premier haut fourneau érigé au Canada, en 1736, qui fut également le plus longtemps en activité, jusqu'en 1883. Les vestiges mis au jour conservent les traces visibles de l'érection de deux types de hauts fourneaux, de leur mode de construction et de leur environnement respectif. L'ensemble dense et composite des vestiges du haut fourneau, témoin de la première transformation du minerai de fer au pays, constitue une pièce maîtresse du patrimoine industriel canadien.
- Les vestiges d'un moulin à farine, en contrebas du haut fourneau, démontrent l'ingéniosité de ses concepteurs, qui ont

3. La désignation présumée réfère à des vestiges qui n'ont pas été mis au jour mais dont la présence est suggérée par des sources d'archives, des plans et de l'iconographie ancienne.

su réutiliser l'eau de la voie de décharge de la roue du haut fourneau pour actionner une roue de moulin tournant par-dessous.

- Les vestiges du secteur de la forge haute constituent une page condensée d'histoire technique de la sidérurgie canadienne; sur la base de la « grosse forge » française de type franc-comtois, on va ériger tour à tour une moulerie, une fonderie de roues de wagon et un haut fourneau. Ils témoignent directement d'événements importants de l'histoire canadienne auxquels ont été associées les Forges : la guerre de la Conquête, l'invasion américaine de 1775, l'expansion du chemin de fer canadien et la « politique nationale » de 1879.
- En contrebas de la forge haute, les vestiges du hangar devenu moulin, de même que ceux d'un moulin à scie attendant au barrage de la forge basse, illustrent un mode d'intégration d'équipements complémentaires aux installations industrielles sur le cours du ruisseau.
- Les vestiges localisés à la forge basse témoignent des deux installations qui marquèrent les débuts de l'industrie sidérurgique canadienne : le modeste établissement d'origine érigé par Francheville (1733-1734) et la « grosse



*Les vestiges de la cheminée de la forge basse
faisant l'objet d'interprétation auprès des visiteurs
Parcs Canada / E. Kedl*

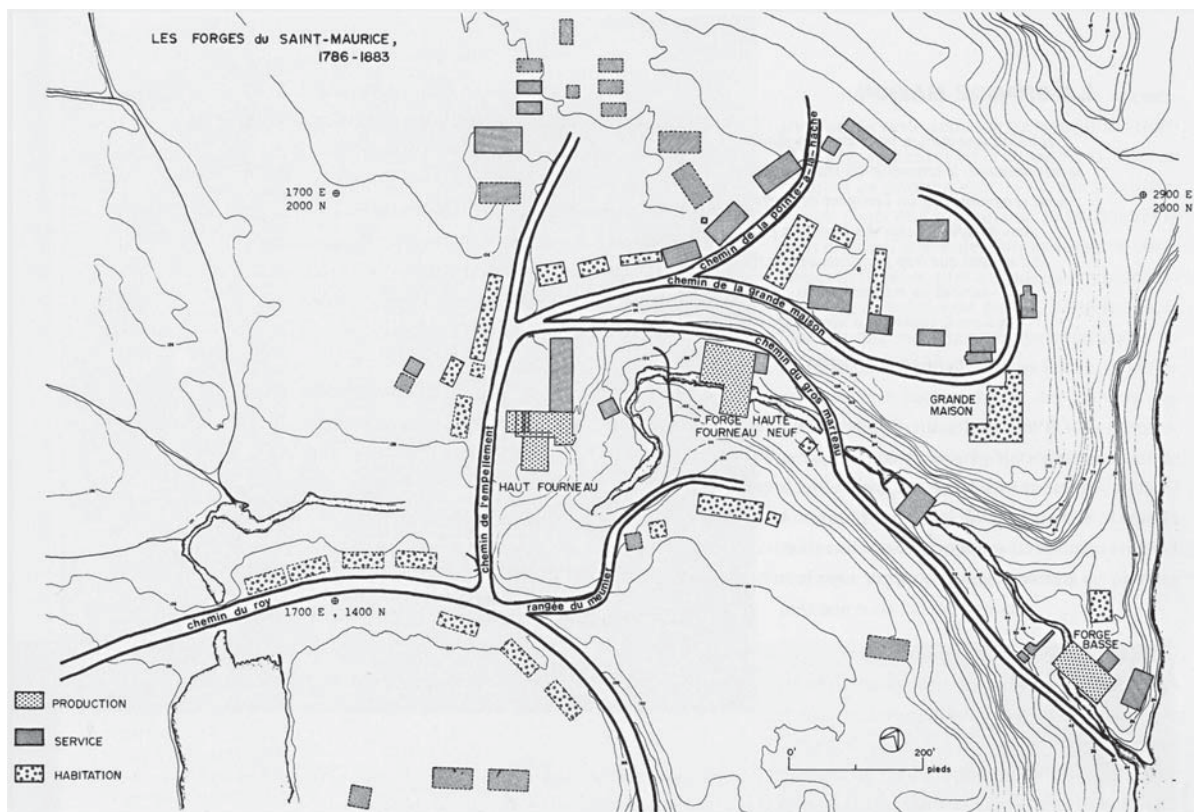
forge » érigée par le maître de forges Olivier de Vézin en 1736. Les vestiges imposants de la cheminée toujours en place sont les seuls au Canada à témoigner de l'utilisation d'une chaufferie du 18^e siècle de type franc-comtois.

Les valeurs historiques rattachées aux vestiges de la rive du Saint-Maurice sont les suivantes :

- Les vestiges de la terrasse de la forge basse témoignent de la toute première aire d'habitation des ouvriers employés à la forge érigée par Francheville en 1732.
- La « fontaine du diable » occupe une place importante dans l'imaginaire des Forges, toujours entretenu de nos jours par la mémoire collective. Pour les habitants de la région de Trois-Rivières, la « fontaine du diable » sert depuis longtemps d'introduction à l'histoire des Forges du Saint-Maurice.

Les valeurs historiques rattachées aux vestiges de la terrasse supérieure (ceux situés à l'intérieur des limites du lieu désigné et du lieu administré) sont les suivantes :

- Les nombreux vestiges mis au jour sur la terrasse supérieure témoignent de l'établissement et de la progression de la première communauté industrielle au Canada.
- Les vestiges de la grande maison des maîtres de forges et ceux des habitations des ouvriers sont révélateurs de la structure sociale de la communauté industrielle.
- Les vestiges des habitations des ouvriers de différentes époques témoignent également d'une différenciation sociale chez les ouvriers.
- Les vestiges des fours à charbon (kilns) marquent un changement technologique de l'entreprise dans la fabrication du charbon de bois à partir des années 1850.



Les chemins historiques des Forges
Parcs Canada / dessin de F. Pellerin

Les valeurs historiques rattachées aux vestiges archéologiques de la terrasse supérieure (ceux situés à l'intérieur des limites du lieu désigné mais à l'extérieur du lieu administré par Parcs Canada) sont les suivantes :

- L'étang du lavoir et les vestiges de son barrage constituent des ressources essentielles à la compréhension du système de retenue des eaux du ruisseau.
- Les vestiges présumés de la ferme témoignent des efforts de l'entreprise pour assurer elle-même une partie de la subsistance de ses employés.
- Les vestiges présumés de la chapelle érigée devant la ferme dans les années 1850 révèlent la continuité du service du culte catholique offert aux ouvriers des Forges depuis le tout début de l'établissement.

La valeur historique rattachée aux vestiges des jardins potagers et des pâturages est la suivante :

- Les vestiges présumés des jardins potagers et des pâturages de même que des clôtures qui les ceinturaient témoignent du mode de vie de la population des Forges.

La valeur historique rattachée aux vestiges des chemins des Forges est la suivante :

- Les vestiges des tracés des chemins sont des indicateurs précieux de l'organisation spatiale du village industriel.

La collection archéologique

La collection archéologique provenant des Forges est la plus volumineuse de Parcs Canada au Québec; elle compte près de

six millions d'artefacts et écofacts, et elle témoigne de tous les aspects de la vie de la communauté. De nombreux objets archéologiques originaux sont en exposition à la Grande Maison et au haut fourneau.

Les valeurs historiques rattachées à la collection provenant du haut fourneau sont les suivantes :

- Elle témoigne de la fusion du minerai et de la fabrication de la fonte. On y trouve des gueuses de fonte, témoins de la première étape du procédé de réduction indirecte, et certains produits finis, comme des boulets ainsi que des fragments de poêles et de chaudrons.
- Elle est particulièrement révélatrice des techniques de moulage en sable, en châssis et en coquille. De plus, des témoins du travail d'ébarbage des pièces ont été mis au jour.
- Les artefacts en céramique et en verre du haut fourneau offrent des repères chronologiques qui permettent de caractériser chacune des périodes de production.
- Les objets du haut fourneau reliés à la production de pièces et munitions d'artillerie à la fin du Régime français rappellent l'effort de guerre de la Nouvelle-France et rendent compte de la plus ancienne production industrielle de guerre au Canada.

Les valeurs historiques rattachées à la collection provenant de la forge haute sont les suivantes :

- Les battitures, déchets de martelage du gros marteau de la forge haute, témoignent des procédés techniques du martelage de la sidérurgie ancienne.
- Les munitions d'artillerie produites au moment de la guerre de l'Indépendance américaine, en 1775, témoignent de la collaboration du directeur des Forges avec les envahisseurs américains.

- Les refroidisseurs de roue de wagon témoignent d'une contribution spécifique des Forges à la mise en place du chemin de fer canadien.

Les valeurs historiques rattachées à la collection provenant de la forge basse sont les suivantes :

- Les objets découverts dans le secteur de la forge basse témoignent d'abord du procédé d'affinage, deuxième et dernière étape du procédé de réduction indirecte du minerai de fer. Ce sont notamment des barres de fer destinées aux chantiers de construction navale de Québec et de Rochefort, en France, de même qu'aux artisans de la colonie.
- Cette collection témoigne aussi de la refonte de seconde fusion, procédé découlant de la diversification de la production au 19^e siècle.

Les valeurs historiques rattachées à la collection provenant des ateliers sont les suivantes :

- Les objets reliés au travail des artisans témoignent de la nature et de la diversité de la production.
- La présence d'objets domestiques témoigne du fait que nombre d'artisans résidaient à l'endroit où ils travaillaient. Le niveau de vie et certains aspects du mode de vie de ces artisans ressortent de cette collection.

Les valeurs historiques rattachées à la collection provenant des secteurs d'habitations (Grande Maison et habitations d'ouvriers) sont les suivantes :

- Elle témoigne du mode, du niveau et de la qualité de vie des habitants composant la communauté industrielle, tant au 18^e qu'au 19^e siècle.

- Les différences marquées dans la qualité des objets en céramique et en verre, de même que dans les témoins ostéologiques de la consommation carnée, témoignent de la différenciation sociale en même temps que d'apports culturels variés.
- La sériation chronologique illustrée par la collection archéologique, particulièrement pour les céramiques, et notamment pour les terres cuites communes produites localement, crée un éventail unique parmi les collections de Parcs Canada. De même, de nombreux objets du quotidien témoignent de la culture populaire aux 18^e et 19^e siècles.

La valeur historique rattachée à la collection provenant du chemin de la Pointe-à-la-Hache est la suivante :

- La collection de céramiques retrouvées dans ce chemin permet de connaître la durée de l'utilisation d'un niveau de chemin; il s'agit d'une observation exceptionnelle.

La valeur historique rattachée aux artefacts de grande dimension retrouvés dans la ravine du ruisseau est la suivante :

- Ils témoignent d'équipements semblables utilisés lorsque les Forges furent en exploitation. La turbine rappelle le dernier type d'équipement hydromécanique utilisé au haut fourneau et dans les deux forges et la pierre de moulange rappelle l'équipement du moulin à farine de l'établissement.

La collection ethnologique

La collection ethnologique compte 713 objets qu'on peut présumer avoir été fabriqués aux Forges. La plus grande partie de cet ensemble est constituée de la collection Tessier-Levasseur. Cependant, seulement 43 des objets de la collection sont clairement identifiés par la marque de l'entreprise.

Plusieurs des objets de la collection représentent les thématiques de la vie domestique, de la production, du commerce et de la grande industrie, et sont en montre à la Grande Maison. On y remarque des plaques de poêles et des poêles de différentes époques, des chaudrons à sucre et à potasse, des socs de charrue, des roues de train, des outils et autres objets domestiques.

Les valeurs historiques rattachées à la collection sont les suivantes :

- Les objets de cette collection témoignent d'une part importante de la production des Forges destinée à combler les besoins de la colonie.
- Les poêles domestiques qui portent la marque des Forges sont des témoins rares de la contribution qui fit la renommée de l'entreprise.
- La collection Tessier-Levasseur présente un bel échantillonnage des objets les plus significatifs fabriqués au cours des 18^e et 19^e siècles. Cette collection tire également sa valeur de son initiateur, monseigneur Albert Tessier, dont les actions répétées ont beaucoup contribué à la mise en valeur des Forges.



Poêle fabriqué aux Forges du Saint-Maurice
Parcs Canada / J. Jolin

4.2 Les messages d'importance historique nationale

Au LHNC des Forges-du-Saint-Maurice, quatre messages d'importance historique nationale découlent des objectifs de commémoration et doivent être communiqués au public. Afin de mieux faire comprendre ces messages, il faut les présenter en tenant compte des éléments qui s'y rapportent :

- **Les Forges du Saint-Maurice établies en 1730 furent l'industrie principale sous le Régime français.**
 - Les Forges furent la première industrie de transformation des minéraux au pays.
 - François Poulin de Francheville fut le premier entrepreneur canadien à obtenir du roi de France les droits d'exploitation du minerai de fer en Nouvelle-France.
 - L'étendue régionale des droits d'exploitation minière et forestière obtenus par Francheville déterminera pour longtemps l'immense territoire d'exploitation des Forges.
 - Les Forges furent la seule industrie du genre en Nouvelle-France et elles le resteront pendant presque toute l'époque coloniale, jusqu'au milieu du 19^e siècle.
 - Les Forges furent fondées dans le but premier de fournir le fer nécessaire à la construction navale royale en France, mais aussi à Québec, là où cette autre grande industrie devait démarrer en même temps que les Forges en 1738.
 - Les Forges ont été en outre la seule industrie coloniale à pourvoir aux besoins en fer et en fonte des habitants de la colonie.
- **La fondation des Forges du Saint-Maurice marqua le début de l'industrie sidérurgique canadienne.**
 - Le site des Forges, se déployant autour d'un ruisseau, témoigne d'un type d'établissement industriel ancien nécessitant l'usage de l'énergie hydraulique.
 - Les Forges du Saint-Maurice constituent un exemple unique au Canada d'établissement industriel témoignant du milieu technique de la sidérurgie ancienne importée d'Europe au 19^e siècle.
 - Les Forges du Saint-Maurice forment une entreprise intégrée dans laquelle les exploitants contrôlent toutes les opérations de production, de l'exploitation minière jusqu'à la fabrication et à la commercialisation des produits sans oublier le contrôle, la préparation, le transport et la transformation des matières premières.
 - L'introduction de nouveaux appareils et procédés techniques dont rendent compte des vestiges du 19^e siècle témoigne de certaines innovations techniques.
 - La fondation des Forges du Saint-Maurice fait en sorte que la Mauricie constitue la plus ancienne région d'exploitation du minerai de fer au Canada. D'autres établissements seront fondés par la suite, dont certains propriétaires et bon nombre d'ouvriers seront originaires des vieilles Forges.
- **La fondation des Forges du Saint-Maurice fut à l'origine de la première communauté industrielle du pays.**
 - Les maîtres de forges et ouvriers des Forges s'installèrent dès le départ sur le lieu même de l'exploitation, formant ainsi la première communauté industrielle au pays.

-
- La population ouvrière des Forges fut à la fois d’origine française, canadienne et britannique.
 - Après la Conquête, le milieu ouvrier des Forges fut rétabli sur la base de sept ouvriers métallurgistes d’origine française retenus en poste par ordre des autorités britanniques. Par la suite, de nouveaux ouvriers d’origine canadienne et britannique viendront compléter la main-d’œuvre de l’entreprise.
 - En raison du rythme de travail exigé des ouvriers, qui travaillaient « en tournée », les travailleurs demeuraient à proximité des lieux de production, l’entreprise leur fournissant le logement et se chargeant de leur subsistance.
- **Les Forges du Saint-Maurice fermèrent en 1883 après plus de 150 années d’activité.**
 - En raison du statut exclusif dont elles ont bénéficié pendant plus de cent ans, les Forges ont exercé une influence déterminante sur l’histoire économique du Canada à l’époque coloniale.
 - Les Forges ont traversé tous les régimes politiques qu’a connus le Canada, depuis le Régime colonial français jusqu’à la Confédération.
 - La diversité de la production des Forges du Saint-Maurice au cours de leur longue histoire témoigne d’un apport significatif au développement d’une colonie en pleine expansion.



Les Forges du Saint-Maurice vers 1840 (lavis anonyme)
Collection Parcs Canada, Québec

-
- Les Forges du Saint-Maurice sont un lieu historique national, soit un lieu désigné par le gouvernement du Canada en raison de son importance historique nationale.

4.3 Les autres valeurs patrimoniales

Ce volet concerne les ressources, les valeurs historiques et les messages qui, tout en n'étant pas reconnus d'importance nationale, possèdent une signification historique. Ces autres valeurs patrimoniales correspondent à des collections et à des sites archéologiques qui doivent être protégés, et à des messages qui doivent être présentés au public à titre d'informations complémentaires.

Les sites archéologiques

Les vestiges d'équipements et de bâtiments de ferme (barrage, maisons, grange, beurrerie, poulailler, remises) sont présumés sur le site.

La valeur historique rattachée à ces vestiges est la suivante :

- Les vestiges de ces bâtiments disparus sont associés à l'exploitation agricole de l'emplacement par Ernest Marchand au 20^e siècle.

Les vestiges d'une fabrique de poudre de peinture et de son annexe sont présumés sur le site. Des vestiges de camps de draveurs ont aussi été retracés.

Les valeurs historiques rattachées à ces vestiges sont les suivantes :

- Les vestiges présumés de la fabrique de poudre de peinture témoignent d'une réutilisation de bâtiments des Forges. La production de poudre d'ocre, constituée d'oxyde de fer, d'argile et de manganèse,

est à mettre en relation avec les sols ferrugineux qui ont motivé la mise en exploitation des Forges au 18^e siècle.

- Les vestiges des camps de draveurs rappellent la continuité de l'activité forestière, qui fut intimement reliée aux opérations des Forges pendant toute la durée d'exploitation de l'entreprise.

On présume aussi de l'existence des vestiges du cairn porteur de la plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada installée en 1923. Par ailleurs, un pilier en béton de la cheminée de chaufferie de la forge basse résulte d'un geste de sauvegarde des années 1930.

Les valeurs historiques rattachées à ces vestiges sont les suivantes :

- Le site du cairn rappelle le geste initial de commémoration de la CLMHC pour la reconnaissance historique nationale des Forges en 1920.
- Le pilier de béton de la cheminée de la forge basse a contribué directement à la préservation de la structure, qui menaçait alors de s'effondrer. Ce geste a permis la conservation d'un témoin unique de la sidérurgie ancienne en terre canadienne.

La collection ethnologique

Cette collection est constituée, entre autres, de la première plaque apposée par la CLMHC en 1923, aujourd'hui exposée à la Grande Maison; des autres plaques commémoratives apposées par d'autres organismes et des plans originaux de reconstruction des Forges réalisés par l'architecte Ernest Denoncourt.

La valeur historique rattachée à cette collection est la suivante :

- Ces objets témoignent des gestes qui ont été posés dans le but de reconnaître l'importance historique des Forges.

Les messages complémentaires

Dans le contexte global des ressources et des composantes liées à d'autres valeurs patrimoniales, il convient de présenter au public, à titre d'informations complémentaires, les messages suivants :

- Les actions visant à la commémoration et à la conservation des vestiges des Forges remontent au début du 20^e siècle et furent l'initiative de citoyens de la région trifluvienne.
- Les travaux des historiens Benjamin Sulte, Dollard Dubé et Albert Tessier ont été des jalons importants dans la longue démarche qui a conduit à la reconnaissance et à la sauvegarde des vestiges des Forges.
- Les grands rassemblements populaires qui ont eu cours sur le site sous l'égide de la société d'histoire régionale dans les années 1920 et 1930, ont sensibilisé la population à la sauvegarde et à la mise en valeur des Forges.
- Le rassemblement occasionnel de familles descendantes de dirigeants et ouvriers des Forges contribue à la commémoration du lieu historique.
- La production régulière de pièces de théâtre conçues à partir de thèmes et de personnages reliés à l'histoire des Forges a contribué, pendant plusieurs années, à la commémoration du lieu historique. La série télévisée sur les Forges-du-Saint-Maurice, produite à Radio-Canada au début des années 1970, a aussi beaucoup contribué à faire connaître l'histoire des Forges.
- Les Forges du Saint-Maurice constituent un des sites archéologiques les plus importants du patrimoine industriel au Canada.
- Le LHNC a fait l'objet d'autres commémorations (l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, l'American Society for Metals, l'Ordre des architectes du Québec et une médaille du gouverneur général du Canada).
- Le LHNC fait partie d'un réseau régional et national de lieux historiques nationaux.
- Les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens.



Les Forges du Saint-Maurice vers 1870 tel que le site se présentait aux visiteurs venant de Trois-Rivières
Bibliothèque et Archives Canada, PA-135-001 / John Henderson

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES FORGES-DU-SAINT-MAURICE

LOCALISATION
DU LIEU
DANS LA RÉGION



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA
DES FORGES-DU-SAINT-AURICE



LIMITES

- Limites du lieu administré
- Limites du lieu désigné

PRINCIPALES COMPOSANTES DU LIEU

- 1 Restitution volumétrique de la Grande maison
- 2 Volume expressif du haut fourneau
- 3 Vestiges mis au jour
- 3a Vestiges du secteur habitat et services
- 3b Vestiges de la forge haute
- 3c Vestiges d'un moulin
- 3d Vestiges de la forge basse
- 4 Vestiges présumés hors du lieu administré
- 5 Ateliers contemporains
- 6 Stationnements
- 7 La « fontaine du diable »

5. Analyse de la situation actuelle

5.1 L'état de propriété du lieu administré

Le lieu administré par Parcs Canada compte quelque soixante hectares (carte 2, p. 29).

En vertu d'une entente entre le Canada et le Québec intervenue en mai 1973, le Québec acceptait de transférer au gouvernement canadien six hectares de terrain où se concentraient les principaux vestiges de l'ancien village industriel des Forges. En retour, le gouvernement fédéral acceptait de céder au Québec le site patrimonial de la Pointe-du-Moulin, sur l'île Perrot. Le décret en Conseil fédéral transférant la Pointe-du-Moulin fut sanctionné en juin 1973, alors que l'arrêté en Conseil provincial transférant le site des Forges « à perpétuité » au gouvernement canadien fut promulgué en avril 1982. Le décret fédéral d'acceptation fut sanctionné par le Conseil privé en décembre de la même année. Le gouvernement canadien détient donc depuis cette date les titres de propriété « à perpétuité » du site identifié dans l'entente de 1973.

Entre-temps, l'exiguïté du site originel et la possibilité de poursuivre les fouilles archéologiques dans sa périphérie avaient incité Parcs Canada à entreprendre un programme d'expansion. En juillet 1974, invoquant la clause 3 de l'entente de 1973, le gouvernement canadien demanda au Québec de procéder à l'acquisition puis au transfert subséquent de diverses parcelles de terrain limitrophes à l'emplacement déjà acquis. En 1975 et 1976, le Québec procéda à l'expropriation des terrains demandés. En 1979, les deux parties en vinrent à une entente concernant les coûts de l'expropriation, soit une somme de 455 000 \$. À la suite de négociations, il fut cependant convenu que les

parcelles de terrain expropriées par le Québec en 1975 et 1976 seraient transférées non pas « à perpétuité » au gouvernement fédéral mais plutôt sous la forme d'une emphytéose d'une durée de 42 ans. L'arrêté en Conseil provincial fut promulgué en juin 1987 et accepté par décret fédéral en mars 1988. L'entente prévoit qu'à l'échéance du bail, en 2029, ce dernier sera renouvelable avec le consentement des deux parties.

5.2 L'état des ressources culturelles

Même si des interventions majeures ont été menées au lieu depuis son acquisition par Parcs Canada afin d'en préserver et d'en présenter les ressources culturelles, des menaces et des préoccupations relatives à l'intégrité commémorative des ressources sont encore présentes.

Le lieu désigné

La majeure partie du lieu désigné se trouve sous l'autorité de Parcs Canada. Une petite partie du lieu désigné, située principalement au sud du boulevard des Forges, se trouve sur des propriétés privées et est donc hors de l'autorité de Parcs Canada.

Les ressources situées à l'intérieur du lieu désigné mais hors du lieu administré

Une partie du lieu désigné, une partie des paysages culturels (ruisseau et étang du lavoir) et quelques vestiges archéologiques appartiennent à des propriétaires privés (carte 2, p. 29). Dans ce contexte, la protection des ressources qui se trouvent sur ces

propriétés privées est dépendante de l'utilisation du sol, et de la sensibilisation et de la volonté des propriétaires concernés.

Ces ressources sont situées principalement au sud de l'actuel boulevard des Forges. Selon la cartographie et l'iconographie historique, ce secteur abrite essentiellement des habitations d'ouvriers et des bâtiments de ferme ainsi qu'une chapelle dont les vestiges sont présumés. On y trouve également l'étang du lavoir et le milieu humide qui l'entoure. Cet étang jouait à l'époque des Forges un rôle de réservoir destiné à l'alimentation des biefs des ateliers situés plus en aval. Le secteur de l'étang du lavoir est en vente depuis quelques années. Ce terrain est zoné résidentiel. Cette vocation pourrait poser une menace aux ressources qui s'y trouvent. Toute intervention dans ce secteur menacerait l'existence de l'étang lui-même, du barrage qui en régularise le niveau et des vestiges archéologiques qui pourraient s'y trouver. Une sensibilisation auprès du propriétaire et de la Ville de Trois-Rivières sur l'importance de ces ressources pour le lieu historique est nécessaire afin d'assurer leur protection future. Une utilisation du lieu compatible avec son importance historique serait souhaitable.

Deux petits secteurs situés immédiatement au nord du boulevard des Forges et inclus dans le lieu désigné se trouvent aussi hors de l'autorité de Parcs Canada et pourraient contenir des vestiges archéologiques.

Les paysages et éléments paysagers

Bien que le paysage d'époque ait considérablement évolué depuis la fermeture de l'entreprise il y a plus d'un siècle, plusieurs traits particuliers du paysage des Forges sont encore perceptibles de nos jours. Ainsi, le ruisseau des Forges, la profonde rainure d'érosion qu'il creuse avant d'atteindre le Saint-Maurice, la terrasse inférieure où Francheville, en 1730, avait établi ses premières installations de même que la terrasse

supérieure, où se déployait le village industriel, forment autant de composantes paysagères qui sont perceptibles de nos jours. Les traits de paysage révélateurs du passé des Forges n'apparaissent pas menacés, mais la valeur historique du paysage est peu communiquée actuellement. Le paysage d'époque des Forges a fait l'objet, il y a plusieurs années, d'études et de propositions quant à sa valorisation, mais aucun programme spécifique d'interventions n'a été produit à ce jour. Avant la rédaction de l'ÉIC, les paysages culturels n'étaient pas considérés comme ressources culturelles. Leur mise en valeur et la communication de leur valeur historique doivent maintenant être reconsidérées.



*Le ruisseau des Forges coulant près
des vestiges d'un moulin
Parcs Canada / E. Kedl*

Le lieu historique revêt aujourd'hui l'apparence d'un vaste espace vert, avec des pelouses et des zones densément boisées dans les pentes entre le plateau et le Saint-Maurice et celles dans le secteur du ravin. Au nord du village s'étend une autre zone naturelle boisée. Les pentes fortes entre le plateau et le Saint-Maurice et celles du ravin ne présentent actuellement pas de problème d'érosion majeure grâce au couvert forestier en place ou à la suite de travaux de stabilisation réalisés antérieurement. Cependant, la nature argileuse des sols rend ces secteurs sensibles à l'érosion ou aux glissements de terrain. Les travaux entrepris au début des années 1980 le long du Saint-Maurice ont résolu les

problèmes de stabilité et d'érosion que connaissait la berge. Le secteur de la « fontaine du diable » semble encore sensible à l'érosion. Un suivi annuel est assuré.



*Activité d'interprétation avec, à l'arrière-plan, une partie du paysage des Forges
Parcs Canada / E. Kedl*

Les vestiges archéologiques

Entre 1973 et 1979, une intense campagne de fouilles archéologiques a été menée au lieu historique. Ces fouilles ont permis d'acquérir les connaissances nécessaires pour entreprendre la mise en valeur du lieu. L'état des 252 vestiges archéologiques est variable et suscite certaines préoccupations.

- Les vestiges conservés sous abri (ceux du complexe du haut fourneau et ceux de la Grande Maison), bien qu'ils aient été altérés à des degrés divers lors des travaux de construction, sont, depuis ce temps, en bon état. Seule la partie inondée d'un mur de pierre situé dans le secteur de la grande roue du haut fourneau présente des problèmes dus à l'humidité ambiante.
- Certains vestiges archéologiques sont exposés à l'air libre. Il s'agit des fondations d'une quinzaine de bâtiments, constitués de pierre de grès, de pierres de champ et de mortier. Ces vestiges réagissent mal aux écarts de température et au piétinement, particulièrement ceux localisés sur les terrasses supérieure et inférieure.

Le suivi de ces vestiges est minimal, faute de ressources à y consacrer. Leur dégradation s'est accentuée depuis cinq ans, particulièrement pour la partie hors terre, qui correspond à environ le tiers de leur hauteur. On ne connaît pas l'état de la partie enfouie de ces vestiges, mais on présume qu'ils sont dans un état relativement stable par rapport à l'état dans lequel ils ont été trouvés, même si l'infiltration de l'eau de surface combinée à l'action du gel et du dégel a certainement des conséquences.

- L'état des vestiges enfouis demeure pour sa part difficile à évaluer en raison de l'absence de mesures de « monitoring ».
- Plusieurs secteurs n'ont pas encore fait l'objet d'interventions archéologiques. Les activités ou travaux menés dans ces secteurs constituent un risque potentiel de dégradation des vestiges qui s'y trouvent, car on ne connaît pas précisément leur localisation.
- Enfin, la découverte fortuite d'un objet d'origine amérindienne paléohistorique est indicative de la présence amérindienne dans la région. Lors des fouilles archéologiques effectuées sur le site, aucun objet de cette nature n'avait été identifié.



*Volume expressif abritant les vestiges du haut fourneau
Parcs Canada / E. Kedl*

La collection archéologique

La collection archéologique des Forges est l'une des plus importantes de Parcs Canada, tant par la quantité d'objets qu'elle recèle que par la qualité de l'information que ces objets nous transmettent, tout particulièrement en ce qui a trait à l'industrie métallurgique des 18^e et 19^e siècles. Elle compte près de six millions d'artefacts et d'écofacts et témoigne de tous les aspects de la vie de la communauté industrielle. À ce jour, une partie de cette immense collection a été inventoriée et les études entreprises ont porté sur les artefacts qui documentent de nombreuses facettes de l'activité industrielle. Les activités domestiques de la communauté industrielle, telles que documentées par les nombreuses traces matérielles, demeurent mal connues. N'ayant pas été informatisées, les données de cette collection demeurent difficilement accessibles.

Dès 1990, la collection d'objets métalliques a été identifiée comme étant une collection menacée. Dans ce cadre, plusieurs interventions visant une meilleure connaissance et la protection des objets métalliques ont été entreprises. De magnifiques objets, ignorés depuis plus de vingt ans, ont ainsi pu sortir de l'anonymat. Du travail supplémentaire serait nécessaire pour assurer la pérennité de cette collection. Les objets non métalliques récupérés lors des fouilles, moins menacés que les premiers, n'ont pas été inventoriés à ce jour.

Il reste donc beaucoup de travail d'inventaire et d'informatisation à faire pour la collection archéologique.

La collection ethnologique

La collection ethnologique est présentée ou entreposée dans de bonnes conditions de conservation. Un plan de conservation et d'entretien est en vigueur et les artefacts font l'objet d'un suivi approprié. Les objets de la collection ethnologique sont répartis à la fois

aux Forges et dans les réserves du Centre de services du Québec. Certains objets ont également été répertoriés à l'extérieur du lieu historique et des réserves de Parcs Canada (ex. Musée Pierre-Boucher, Trois-Rivières).

5.3 Les ressources naturelles et l'environnement

Quatre unités physiographiques se distinguent au LHNC, soit la vallée du ruisseau du Lavoir, les plateaux sud et nord, et le versant ouest du Saint-Maurice. La physiographie du site a été marquée par les composantes hydrographiques. D'abord recouvert par les glaciers de l'époque du quaternaire qui ont laissé sur place des sables graveleux de nature morainique, le territoire a par la suite été comblé par la mer de Champlain, superposant ainsi, lors de la transgression marine, une couche de sable fin d'origine deltaïque. Deux terrasses fluviales étagées, d'altitude respective moyenne de 15 et 33 mètres, témoignent du retrait par étapes successives de la mer postglaciaire. Un cours d'eau à faible débit, qui draine des sources souterraines provenant de la terrasse supérieure, s'est creusé progressivement un lit dans ce matériel fin et occupe aujourd'hui le fond d'un ravin, d'abord encaissé puis s'évasant à proximité de la rivière Saint-Maurice. Une des particularités du site est certes la nature des dépôts de surface qui sont riches en limonite soit un oxyde de fer. Ces dépôts ont été en grande partie exploités manuellement lors de l'extraction du minerai de fer pour l'industrie sidérurgique des Forges. Ces dépôts sont à l'origine de la couleur rouille des eaux de surface et des cours d'eau.

Ce milieu naturel présente plusieurs caractéristiques floristiques et écologiques, compte tenu des dépôts de surface, du relief et de la présence de ruisseaux et d'étangs, et de la proximité de la rivière Saint-Maurice. On y retrouve un portrait assez représentatif de la biodiversité régionale. Des travaux d'inventaire réalisés entre 1975 et 1979 ont recensé près de 38 associations forestières, la présence de

24 espèces arborescentes et 14 espèces arbustives, et près de 200 espèces herbacées et muscinales. Deux espèces envahissantes y ont été aperçues, soit la salicaire et le roseau commun. L'herbe à poux, une espèce nuisible, y est également présente. Les groupements végétaux au LHNC sont relativement diversifiés étant donné la faible superficie du site. La cédrière à thuya occidental est située à l'est du territoire, en pente forte sur la rive de la rivière Saint-Maurice. C'est le groupement forestier le plus intéressant étant donné la taille impressionnante de certains individus. Le sol humide et mal drainé à texture fine constitue un habitat idéal pour le thuya.

De 2003 à 2005, des inventaires visant à déceler la présence d'espèces en péril ont permis de confirmer la présence d'une vingtaine de noyers cendrés, une espèce d'arbre en danger de disparition au Canada (Gérin-Lajoie, 2005).

Le site actuel est fréquenté par plusieurs espèces fauniques dont certaines peuvent être en conflit avec la préservation des ressources culturelles, et dans une certaine mesure avec la sécurité des visiteurs. La dominance de milieux ouverts et entretenus a favorisé le maintien d'une forte population de marmottes. Cette espèce creuse de nombreux terriers et menace à l'occasion la conservation des vestiges archéologiques enfouis. Ces trous occasionnent aussi des problèmes liés à la sécurité des visiteurs. D'autre part, la présence de zones agricoles et sauvages en bordure du LHNC est associée à la présence occasionnelle d'ours noirs. Dans les milieux humides, l'activité du castor est omniprésente et façonne en quelque sorte le paysage. Enfin, le petit ruisseau du Lavoir renferme une population d'ombles de fontaine.

L'inventaire biophysique complet du lieu remonte à 1979. Il serait important de refaire cet inventaire. Pour le moment, la seule espèce à protéger est le noyer cendré en raison

de son statut d'espèce en péril au Canada. L'invasion du site par la végétation nuisible et exotique devra être réévaluée. À moins d'interventions visant à maintenir une végétation jeune et arbustive, le vieillissement des peuplements forestiers devra être analysé afin d'évaluer les risques d'incendie et définir des mesures de prévention pour assurer la sécurité des visiteurs et la protection des ressources culturelles et des infrastructures.

Une attention particulière doit être portée à la gestion de la faune conflictuelle. À ce niveau, un plan de gestion serait à faire. Les modes de gestion et d'exploitation doivent respecter les principes du développement durable et de la protection de l'environnement tout en s'assurant de la présence de la conservation des ressources culturelles. Une attention particulière doit être portée à la protection des rives des cours d'eau.

Dans le cadre de ses opérations journalières, Parcs Canada doit opter pour des pratiques judicieuses sur le plan écologique. Les opérations devront donc respecter le mandat que le gouvernement canadien s'est donné pour rendre ses opérations plus écologiques. Ainsi, l'amélioration de la gestion environnementale exigera la mise en place d'actions concrètes.

5.4 L'expérience de visite actuelle

Au LHNC des Forges-du-Saint-Maurice, les visiteurs peuvent profiter de services d'accueil et d'interprétation de la mi-mai à la mi-octobre. Ces services sont offerts dans les deux langues officielles et font l'objet d'une tarification depuis 1992. Des aménagements permettent aux personnes à mobilité réduite ou se déplaçant en fauteuil roulant d'accéder aux expositions, au spectacle son et lumière ainsi qu'à différents services.

Un vaste stationnement permet aux visiteurs de garer leur véhicule à une courte distance de marche de la Grande Maison. L'accueil



Guide accueillant des visiteurs
Parcs Canada / E. Kedl

des visiteurs se fait à la Grande Maison, où ils sont informés de l'objectif de commémoration et de l'offre de services. Près du comptoir d'accueil se trouve un comptoir de vente où les visiteurs peuvent se procurer différents produits. Les expositions de la Grande Maison, le spectacle son et lumière qu'on y présente et le centre d'interprétation du haut fourneau permettent aux visiteurs de se familiariser avec l'histoire des Forges. Un sentier jalonné de plusieurs panneaux d'interprétation permet de découvrir les vestiges du village, ceux des ateliers industriels et les caractéristiques naturelles qui ont favorisé l'implantation d'une communauté industrielle à cet endroit. Des visites guidées et des activités d'animation s'adressant à différentes clientèles complètent l'information livrée aux visiteurs.

Les expositions de la Grande Maison :

- Au rez-de-chaussée de la Grande Maison, une maquette présentant une coupe de la maison permet de se familiariser avec les diverses fonctions de la vaste demeure. Une exposition sur la direction de l'entreprise présente au visiteur les trois grandes périodes de l'histoire des Forges,

représentées par trois personnages. Des artefacts recueillis lors des fouilles témoignent de la vie domestique aux Forges.

- La thématique en trois phases du rez-de-chaussée renvoie aux trois périodes de production correspondantes dans les caves sous les thèmes « Les Forges et la guerre », « Les Forges et la colonie » et « Les Forges et l'industrie ». Cette thématique se déploie sur 150 années de production, illustrées par des artefacts découverts lors des fouilles archéologiques. La dernière section des caves présente la place que les Forges occupent dans l'histoire régionale et l'imaginaire collectif.
- À l'étage, une présentation son et lumière s'appuie sur une grande maquette représentant le village des Forges en 1845, alors que l'entreprise vivait ses heures les plus glorieuses. À cette époque, la communauté industrielle comptait plus d'une centaine de bâtiments et plus de 400 personnes y vivaient et y travaillaient. La présentation met en scène des personnages historiques et permet de découvrir progressivement le site, le milieu de travail et le milieu humain.



Restitution volumétrique de la Grande Maison
Parcs Canada / E. Kedl



Guide présentant la maquette historique située à l'intérieur de la Grande Maison
Parcs Canada / E. Kedl

L'organisation de l'espace à l'intérieur du centre d'interprétation du haut fourneau correspond à des fonctions historiques. On y retrouve la halle à charbon, la halle des soufflets, la halle de la coulée, la moulerie, l'étuve et le logement du fondeur. Les expositions ont été développées en lien avec ces fonctions historiques. Ainsi :

- à la halle à charbon, on traite du transport et du traitement du minerai, de l'extraction du calcaire, de la fabrication et de l'utilisation du charbon de bois et de l'évolution des techniques jusqu'en 1883;
- aux halles des soufflets et de la coulée, on présente la fosse à canon, la soufflerie, la grande roue, les engrenages et les différentes actions liées à la coulée;
- à la moulerie et à l'étuve, on illustre les deux grandes techniques de moulage, soit celle en sable et celle en châssis;
- au logement du fondeur, on compare les biens d'un fondeur et ceux d'un journalier, on présente les grands fondeurs des Forges et plusieurs artefacts archéologiques.



*Activité d'interprétation à l'intérieur
du volume expressif du haut fourneau*
Parcs Canada / E. Kedl

La visite guidée du lieu historique constitue un moyen privilégié pour découvrir le site. Elle débute près de la Grande Maison. Le guide-interprète informe d'abord le visiteur des grandes étapes de l'histoire des Forges, de ses productions et du rôle du ruisseau comme force hydraulique. S'appuyant sur la présence de vestiges archéologiques, il rappelle l'existence des habitations ouvrières. Il explique l'utilisation de volumes expressifs comme outil d'interprétation permettant de recréer l'ambiance des ateliers industriels du haut fourneau. Il décrit le haut fourneau et l'ensemble complexe de bâtiments qui l'entouraient jadis. Il rappelle la production, pendant plus de 150 ans, de milliers de tonnes de fonte, essentielle à la fabrication d'objets moulés et à la production d'objets en fer. À l'intérieur du volume expressif abritant le haut fourneau, il commente des modules d'expositions présentant l'extraction, le transport et la préparation des matières premières nécessaires à la production de la fonte. Il explique le fonctionnement du haut fourneau, celui des soufflets, la production de la fonte et la façon de la mouler dans le sable. Il présente le fonctionnement de la grande roue extérieure grâce à la force hydraulique du ruisseau. En empruntant le sentier qui longe le ruisseau, le guide commente la présence des vestiges de la forge haute-fourneau neuf et celle du moulin à farine. À la forge basse, il explique comment il fallait affiner la fonte et

la marteler pour en obtenir du fer. La visite se termine à la « fontaine du diable », où il présente une légende liée à l'histoire des Forges.

La clientèle scolaire bénéficie d'une programmation spécifique adaptée à ses besoins et conçue en fonction des objectifs d'apprentissage du ministère de l'Éducation du Québec. Le programme scolaire s'adresse plus particulièrement aux élèves du deuxième cycle du primaire. Les groupes scolaires, comme les autres groupes, peuvent profiter d'ateliers spécialisés sur l'habitation, le mobilier, l'alimentation, le costume et l'archéologie.

En collaboration avec des organismes du milieu et selon les ressources disponibles, des activités spéciales, comme des pièces de théâtre et des présentations musicales, peuvent être offertes sur le site. Des aires de pique-nique et des sentiers pédestres sont aménagés et invitent les visiteurs à la détente en nature et à la découverte de la rivière Saint-Maurice et des paysages régionaux.

5.5 Les défis relatifs à la communication des messages de commémoration

La découverte des ressources, la communication de leurs valeurs historiques et la transmission des messages s'effectuent actuellement par le biais de l'expérience de visite décrite précédemment. L'ÉIC a défini quatre messages d'importance nationale à communiquer au public auxquels correspondent plusieurs messages contextuels. Des messages complémentaires doivent aussi être communiqués aux visiteurs.

Les messages d'importance historique nationale sont assez complexes. La période commémorée couvre plus d'un siècle et demi d'activités et elle traite de l'implantation, de l'évolution et de la production des ateliers

industriels des Forges. La commémoration englobe également l'organisation et les caractéristiques de la communauté industrielle qui y travaillait et vivait. Quelques vestiges archéologiques ont été mis au jour et témoignent des activités de la communauté, mais la majorité des vestiges sont enfouis et non apparents dans le paysage. Faire parler l'ensemble des vestiges et interpréter les autres ressources culturelles constitue des défis de taille et nécessite la mise en place d'outils de communication variés. Avec une aide adéquate, le visiteur peut apprendre à lire l'environnement et se familiariser avec la signification du lieu. Toutefois, la capacité d'absorption des multiples connaissances, le désir de le faire en situation de loisir et le temps disponible pour la visite, particulièrement pour les groupes organisés, constituent des freins à la compréhension par le public des ressources et des valeurs et messages qui s'y rapportent.

Dans l'offre de services actuelle, certains aspects de la thématique sont couverts de façon incomplète alors que d'autres sont à peine évoqués. Ainsi, la deuxième étape du processus technique adopté aux Forges, soit la transformation de la fonte en fer et le travail dans les « grosses forges », est présentée de façon très superficielle. Le plan directeur de 1981 prévoyait que ce volet serait communiqué grâce à une exposition majeure installée à l'intérieur d'un volume expressif créé sur l'emplacement de la forge basse, mais cette intervention n'a pas été réalisée. Les caractéristiques de l'entreprise, l'évolution des procédés sidérurgiques, les innovations techniques apportées au fil du temps, les particularités de la communauté industrielle et de sa population ouvrière, et l'influence déterminante que les Forges ont exercée sur l'économie canadienne à l'époque coloniale composent d'autres thèmes qui sont peu ou pas communiqués. Le fait que les travailleurs vivaient sur le site et qu'ils y formaient une communauté particulière plutôt fermée n'est pas mis en évidence actuellement. Les outils de communication pourraient

être remaniés afin de mieux équilibrer la présentation des différents messages et pallier ces lacunes. Un meilleur équilibre entre la présentation du milieu industriel et celle du milieu communautaire et humain devrait être recherché.

Les expositions aménagées en 1985 (complexe du haut fourneau) et 1990 (Grande Maison) sont en bon état, mais elles n'ont pas été renouvelées depuis leur installation et accusent leur âge au regard des techniques de la muséologie moderne. À cet égard, une évaluation diagnostique a été réalisée aux Forges du Saint-Maurice à l'été 2000. Cette étude visait à mesurer l'efficacité communicationnelle du spectacle son et lumière offert dans la Grande Maison et celle de l'exposition présentée au haut fourneau. L'étude voulait également vérifier si, dans la perception du visiteur, il existait une concordance entre les installations intérieures et les structures extérieures du haut fourneau.

En ce qui concerne le spectacle son et lumière, l'évaluation a démontré que 80 % des visiteurs comprennent les messages véhiculés et que ce média contribue, avec la maquette des Forges, à une meilleure compréhension de l'histoire du site. C'est un moyen qui est toutefois moins apprécié que l'ensemble des installations à la Grande Maison, car les visiteurs interrogés trouvent la présentation un peu longue, l'éclairage déficient et le contenu parfois difficile à saisir.

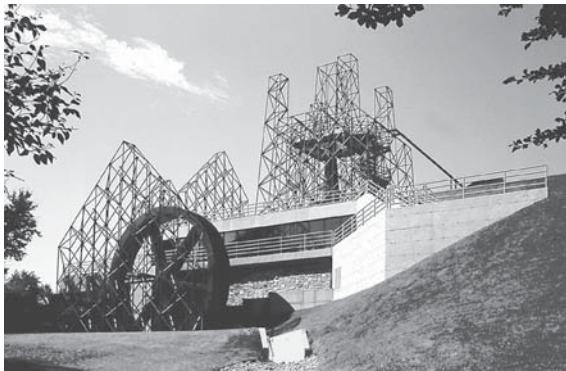
Deuxièmement, l'étude a démontré que l'intérieur du haut fourneau n'était pas bien compris. À l'intérieur, les visiteurs éprouvent des difficultés à bien saisir l'organisation des espaces et les fonctions anciennes du complexe, et ils saisissent mal l'évocation des anciens mécanismes industriels à l'aide de structures métalliques de facture contemporaine. Par exemple, le visiteur comprend qu'il y avait acheminement des matières premières, mais il ne peut pas repérer la halle à charbon comme étant l'endroit où se déroulait cette activité. La même incompréhension se

répète pour le logement, la halle des soufflets, la moulerie et le massif du haut fourneau. Les panneaux d'orientation ne contribuent guère à améliorer la compréhension.

Enfin, la volumétrie expressive laisse peu de visiteurs indifférents : on aime ou on n'aime pas. Toutefois, près de la moitié des gens ignore l'utilité de ces structures métalliques, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du complexe.

En conclusion de cette étude diagnostique, il s'avère qu'une recapitalisation majeure des expositions au haut fourneau s'avère nécessaire et que le spectacle son et lumière doit être revu en fonction des commentaires obtenus. Entre-temps, le contact personnalisé lors de la visite guidée permet d'amoindrir les lacunes identifiées dans la compréhension de l'organisation et du fonctionnement du haut fourneau.

Par ailleurs, le fait qu'une partie importante du volume du haut fourneau soit recouverte de pelouse, tout comme ses abords immédiats, tend à suggérer l'idée fautive que ce complexe était jadis un lieu de travail souterrain.



Volume expressif du haut fourneau
Parcs Canada / E. Kedl

La remarquable maquette du site auquel la présentation son et lumière est associée pourrait être mieux exploitée à des fins didactiques afin de faire comprendre aux visiteurs l'organisation spatiale du site en 1845.

Les efforts actuels en diffusion externe permettent d'assurer un certain rayonnement du lieu auprès du grand public. Ainsi, le lieu est doté d'un site Internet depuis 1996. Toutefois, des ajustements sont nécessaires pour refléter l'ensemble des messages de commémoration, et particulièrement les messages complémentaires.

Enfin, bien que le contenu d'interprétation ait été actualisé et adapté au fil des ans à la lumière des progrès de la recherche et de la parution d'ouvrages de synthèse, il faudrait actualiser le plan d'interprétation du lieu, paru il y a bientôt vingt-cinq ans, de manière à pallier les lacunes identifiées en matière de communication des messages.

5.6 La fréquentation et l'utilisation du lieu

De 1985, date de l'ouverture du haut fourneau, à 1993, la fréquentation a atteint une moyenne annuelle de l'ordre de 58 000 visites, avec un sommet de 82 200 visites en 1991, année qui a suivi l'inauguration de la Grande Maison. Au cours des dernières saisons, le flot de visiteurs a considérablement diminué, la moyenne annuelle des cinq dernières années s'établissant à 21 938 visites. En 2004, le lieu a enregistré 18 443 visites, soit 19 % de moins que la moyenne des quatre dernières années; de ce nombre, 12 748 étaient des visiteurs hors groupe, 3 194 faisaient partie de groupes scolaires, et 2 501 d'autres groupes organisés.

Le déclin de l'affluence s'explique par plusieurs facteurs, comme l'arrivée sur le marché récréotouristique mauricien de nouveaux produits (ex. : la Cité de l'énergie, le parc portuaire de Trois-Rivières, le Parc de l'île Saint-Quentin et le Musée québécois de culture populaire), l'absence de nouveauté dans l'offre de services et des compressions budgétaires qui se sont traduites par la diminution des ressources allouées au fonctionnement et au marketing. La fréquentation demeure sous la capacité d'accueil et sous le potentiel d'attraction du lieu historique. Le défi consiste à conserver l'intérêt des clientèles existantes et à accroître son pouvoir attractif auprès des clientèles potentielles.

De juin à septembre 2004, une étude sur le profil sociométrique et la satisfaction des visiteurs a été menée auprès d'un échantillon représentatif des visiteurs venus au lieu historique en groupes organisés ou non. Cette étude a permis de dresser le profil des visiteurs du lieu historique et des caractéristiques de la visite effectuée. Leurs attentes pour des installations d'interprétation leur permettant de mieux comprendre l'histoire des Forges du Saint-Maurice ont aussi été recensées.

Le profil des visiteurs du lieu historique

En 2004, la clientèle provenait de la région (soit un rayon de 80 km autour du lieu historique) dans une proportion de 15 %, alors que 65 % résidaient ailleurs au Québec. Les autres visiteurs demeuraient dans les autres provinces dans 4 % des cas, 1 % étaient Étasuniens et 12 % d'autres pays, presque exclusivement de la France. Quoique le territoire désigné régional ait été sensiblement différent en 1995, la proportion de visiteurs régionaux a nettement régressé depuis le dernier sondage, diminuant de moitié, et ce, qu'il s'agisse de visiteurs en groupes organisés ou non. Cependant, une forte proportion

de visiteurs d'outre-mer se présente toujours en groupes organisés (30 %), confirmant un certain positionnement du site à l'échelle internationale auprès de cette clientèle.

La langue préférée par 95 % des visiteurs pour obtenir des services est le français.

En 2004, les visiteurs individuels se sont présentés aux Forges en groupes d'adultes sans enfants dans une proportion de 66 % et en groupes avec enfants dans 34 % des cas. Le nombre de visiteurs dans ces groupes était en moyenne de 3,2 personnes.

Les visiteurs en groupes organisés faisaient partie de groupes de 39 personnes en moyenne et ils représentent 30 % de la clientèle annuellement.

En 2004, l'âge des visiteurs individuels peut être considéré comme étant plutôt avancé. Les moins de 35 ans étaient en minorité : 22 % avaient moins de 17 ans et 13 % avaient entre 17 et 34 ans. Par contre, 37 % des visiteurs avaient entre 35 et 54 ans et 22 %, 55 ans et plus.

Un certain modèle de visite

Pour la plupart des visiteurs (81 %), la visite des Forges constituait une première expérience au lieu historique. Comparativement aux 67 % observés dans les années 80 et 90, ce nouveau taux traduit un pouvoir d'attraction et de renouvellement des clientèles certain.

Comme dans les années 90, la visite guidée constitue la façon privilégiée de profiter des 2 ou 3 heures passées à s'imprégner de 150 ans de l'histoire de la sidérurgie canadienne. Seulement 19 % des visiteurs ont mentionné ne pas avoir utilisé le service de visite guidée du lieu. Dans ces cas, plusieurs autres possibilités semblent avoir comblé leurs attentes, puisque 49 % ont aussi indiqué avoir fait la visite autonome des vestiges,

plus de 50 % ont affirmé avoir tout de même profité d'un exposé fait par le personnel, et 86 % avoir visité le haut fourneau ou la Grande Maison.

Les touristes, qui représentent 65 % des visiteurs du site, ont passé en moyenne 6,9 nuits en voyage, dont 3,2 dans la région de la Mauricie. Il y a une dizaine d'années, 55 % des visiteurs étaient touristes plutôt qu'excursionnistes en région⁴.

Les visiteurs ont surtout été incités à venir au lieu historique grâce à sa réputation et aux outils promotionnels qui le mettaient en valeur. Les amis ou la famille (36 %), la brochure de l'Association touristique de la Mauricie (18 %), le dépliant du lieu (17 %) et la visite au centre d'information touristique (14 %) ont été les sources le plus souvent mentionnées. Plus de 50 % des visiteurs ont profité de leur séjour en Mauricie pour fréquenter d'autres institutions du patrimoine régional, en plus des Forges.

La grande satisfaction des visiteurs

Les visiteurs se disent très satisfaits des activités d'interprétation en général, de la visite guidée et des exposés par le personnel. La courtoisie du personnel et leurs habiletés de communication sont très appréciées par la quasi-totalité des visiteurs. La visite des espaces d'exposition du haut fourneau et de la Grande Maison a aussi satisfait plus de 90 % des visiteurs qui les ont fréquentés. Les visiteurs des Forges (98 %) sont satisfaits de l'ensemble de leur visite. La visite accompagnée d'un guide est le service d'interprétation qui atteint le plus haut niveau de satisfaction de la part des visiteurs, avec une appréciation maximale (5/5) par 88 % des participants.

Il semble y avoir une moins grande satisfaction concernant le spectacle son et lumière présenté à la Grande Maison et les services liés à la boutique de souvenirs du lieu.

Les attentes pour mieux comprendre l'histoire des Forges

Après leur visite, les participants au sondage de 2004 ont répondu à un test leur permettant de valider leurs nouvelles connaissances sur l'importance historique du lieu. Leurs réponses fournissent un bon indicateur de base pour renseigner les gestionnaires sur l'état relatif de rétention des connaissances. Les sujets abordés avaient trait à l'origine des ouvriers des Forges, à la raison d'être de ce lieu historique national, à sa période de fonctionnement ainsi qu'à sa production industrielle. L'analyse des résultats indique que 68 % des répondants ont donné une réponse correcte à au moins quatre des six énoncés et la quasi-totalité a répondu correctement à au moins deux énoncés. Ces résultats indiquent des secteurs de croissance potentiels quant à une meilleure compréhension de la raison d'être du lieu historique national par les visiteurs.

En 2004, peu de visiteurs (15 %) ont signifié des attentes pour la mise en place de nouvelles installations d'interprétation leur permettant de mieux comprendre l'histoire des Forges. Ceux qui expriment des attentes suggèrent surtout de reconstruire ou de reconstituer au moins une résidence d'ouvriers des forges, de fournir de meilleures explications sur les vestiges du village, de prévoir de l'animation en costumes d'époque ou de développer davantage les secteurs des forges haute et basse.

4. Les excursionnistes sont ceux qui font l'aller-retour de leur domicile dans la même journée. Les touristes sont ceux qui ont passé au moins une nuit à l'extérieur du domicile.

Lorsque interrogés sur le sujet, 15 % des répondants au sondage ont fait part d'améliorations souhaitées pour rendre la visite plus agréable. Ils ont mentionné le besoin de plus d'animation et d'information, la disponibilité de plus de visites guidées notamment en anglais, l'amélioration du son et lumière, et une meilleure signalisation du lieu sur les routes périphériques.

5.7 Le cadre touristique régional

Le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice est situé à Trois-Rivières et fait partie de la région touristique de la Mauricie. Trois-Rivières, une agglomération de près de 126 000 résidants, constitue le principal pôle de développement économique et urbain de cette région. La Mauricie englobe un immense territoire qui s'étend vers le nord, du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux limites de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À l'ouest, elle est bordée par la région de Lanaudière, tandis qu'à l'est elle voisine la région de Québec. Située à mi-chemin entre les deux principaux pôles urbains de la province, Montréal et Québec, la région est accessible en moins d'une heure trente par le réseau routier à partir de ces villes (carte 1, p. 27).

Le paysage est façonné par la plaine qui borde le Saint-Laurent et par le Bouclier canadien, qui couvre l'arrière-pays. La rivière Saint-Maurice est la principale rivière de la région et sa présence fut déterminante pour le développement économique régional. Le lac Saint-Pierre, réserve de la biosphère de l'UNESCO, contribue aussi à la notoriété de la région. La Mauricie est une région de lacs

et de forêts. On y trouve le parc national du Canada de la Mauricie, de nombreuses pourvoiries, plusieurs zones d'exploitation contrôlée, des réserves fauniques et des parcs régionaux. On y retrouve également la Cité de l'énergie, qui comprend le LHNC de l'Ancienne-Aluminerie-de-Shawinigan, où fut coulé en 1901 le premier lingot d'aluminium au Canada. On y dénombre plusieurs bâtiments historiques et musées, dont le Musée québécois de culture populaire à Trois-Rivières.

La force des flots du Saint-Maurice a permis l'implantation sur ses berges d'entreprises de production d'électricité, de pâtes et papiers, et d'aluminium. Le Saint-Maurice a aussi été utilisé comme voie d'eau pour acheminer le bois jusqu'aux usines de pâtes et papiers. Avec l'arrêt du flottage du bois en 1996, la rivière a retrouvé un potentiel d'utilisation à des fins récréatives.

Le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice jouit d'une bonne notoriété au sein des réseaux culturel et récréotouristique régionaux. Depuis sa création, il a noué des collaborations étroites avec des intervenants du milieu culturel et touristique, dont le Collège Laflèche, Tourisme Mauricie, l'Office du tourisme de Trois-Rivières, Appartenance Mauricie, la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières (SCAP), Médiat-Muse et l'association coopérante Info-Nature, afin de promouvoir le tourisme et d'échanger des clientèles. Le LHNC s'intègre présentement à l'industrie touristique régionale par les services qu'il offre, par ses efforts de promotion conjointe, par la participation à des forfaits de visite et par l'organisation conjointe d'activités ou d'événements socioculturels.

6. Les objectifs adoptés

L'Agence Parcs Canada doit protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Elle doit aussi en favoriser la connaissance, l'appréciation et la jouissance chez le public, de telle manière qu'ils soient légués intacts aux générations à venir. Afin de concrétiser ce mandat, Parcs Canada a adopté les objectifs stratégiques suivants, qui orienteront ses activités au cours des cinq prochaines années :

- Améliorer le réseau des lieux historiques nationaux, compléter de manière substantielle le réseau des parcs nationaux et accomplir de solides progrès à l'égard du réseau des aires marines nationales de conservation.
- Maintenir ou améliorer l'état de l'intégrité commémorative ou écologique de chacun des lieux historiques nationaux et des parcs nationaux.
- Susciter davantage de sensibilisation à l'égard des parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation et en favoriser la compréhension, l'appréciation et le sentiment commun d'appartenance.
- Élaborer une stratégie financière à long terme marquée par la stabilité, pour protéger les biens historiques et contemporains.

En matière de protection des ressources culturelles, des objectifs spécifiques ont été fixés pour le lieu désigné dans l'ÉIC. Parcs Canada s'appliquera à atteindre ces objectifs dans la mesure où ils concernent les ressources culturelles en sa possession. Comme cela a été souligné dans les pages précédentes, certaines ressources culturelles du lieu désigné n'appartiennent pas à

Parcs Canada et sont donc hors de son autorité administrative. En tant qu'organisme voué à la protection des ressources culturelles, Parcs Canada invite les propriétaires concernés à porter un vif intérêt à la protection des ressources sous leur autorité respective. Parcs Canada tient à sensibiliser les propriétaires concernés et les autres instances à l'existence et à la valeur des ressources culturelles appartenant à d'autres propriétaires, et à l'importance de les conserver. Les objectifs établis pour le lieu sont les suivants :

- Sensibiliser les intervenants du milieu à l'importance de conserver les valeurs reliées aux paysages.
- Respecter les ressources et les valeurs historiques qui s'y rattachent.
- Fonder les décisions de gestion sur l'application de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.
- S'assurer que les ressources et les valeurs historiques qui leur sont associées ne soient pas perdues, endommagées ou menacées par des processus naturels comme l'érosion et la détérioration, ou par les activités humaines.

En matière de présentation des ressources culturelles, des valeurs historiques qui s'y rattachent et des messages d'importance historique nationale, les objectifs spécifiques fixés pour le lieu historique dans l'ÉIC sont les suivants :

- Communiquer les valeurs historiques des ressources culturelles aux visiteurs et aux intervenants.
- Faire comprendre au public les messages d'importance historique nationale et, à titre de supplément d'information, les messages complémentaires.

-
- Fonder les décisions de gestion sur l'application de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

En matière de qualité d'expérience de visite, les objectifs spécifiques à atteindre au lieu historique sont les suivants :

- Offrir aux différentes clientèles une expérience de visite sécuritaire, significative, enrichissante et mémorable, correspondant à leurs besoins et à leurs intérêts spécifiques.
- Favoriser l'implication de la communauté régionale pour la bonification de l'offre de service.
- Optimiser la fréquentation en préservant l'intégrité du lieu et la qualité de l'expérience de visite.

En matière de collaboration avec les intervenants régionaux, les objectifs spécifiques à atteindre au lieu historique sont les suivants :

- Mettre en œuvre la stratégie de communications extérieures *Engager les Canadiens*.
- Collaborer avec l'industrie touristique régionale et avec le réseau national de Parcs Canada pour augmenter la notoriété du lieu.
- Se positionner au sein de l'industrie touristique régionale parmi les chefs de file en matière de protection du patrimoine culturel et de diffusion in situ de connaissances historiques.
- Participer, en tant que lieu historique national, à l'essor de la vie socioculturelle locale et régionale et à la valorisation du patrimoine culturel local, régional et national.

7. Un regard vers l'avenir : le lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice vers 2020

Les paragraphes suivants expriment, sur un horizon de quinze ans, la vision qu'entretient l'Agence Parcs Canada à l'égard du devenir du lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice. Les objectifs adoptés dans la section précédente orientent cette vision, dont la mise en place sera facilitée par les mesures de gestion mentionnées au chapitre huit. S'appuyant sur les lois et politiques en vigueur à Parcs Canada, cette vision se préoccupe au premier chef d'assurer l'intégrité commémorative du lieu.

- Au LHNC des Forges-du-Saint-Maurice, les ressources culturelles, notamment le lieu désigné, les paysages culturels et les vestiges archéologiques, sont bien protégés. Le caractère historique de l'endroit est renforcé par la mise en valeur de ces ressources culturelles, entre autres celle des paysages culturels. Un programme d'entretien régulier des ressources culturelles est en place. Le public a intégré et appuie les valeurs de conservation mises de l'avant au lieu historique national. Ce dernier est apprécié à titre de joyau historique et naturel au sein du milieu urbain trifluvien.
- Le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice est un haut lieu du patrimoine industriel au Canada, un endroit de commémoration, de découverte et d'apprentissage qui met en lumière une page de l'histoire industrielle et économique du pays. Il témoigne des débuts de l'industrie sidérurgique sur le site du premier village

industriel au Canada. Il est devenu un lieu repère et un lieu d'inspiration pour les champs d'activités en lien avec les thématiques présentées (génie hydraulique, génie métallurgique, génie minier, génie forestier, génie sidérurgique, restauration et archéologie).

- Le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice est un lieu de ressourcement et un lieu convivial qui fait preuve de normes élevées en matière de services aux visiteurs. Il leur fait vivre une expérience de visite enrichissante et mémorable. Cette expérience de visite permet de découvrir l'existence des nombreux vestiges archéologiques sur le site et de comprendre les principales composantes du lieu, notamment les paysages culturels. Elle s'appuie sur un juste équilibre entre la présentation du milieu industriel et celle du milieu communautaire et humain. Elle permet de sentir la présence des quelque 400 personnes qui habitaient le village vers 1845. Elle évoque leur habitation, leur mode de vie, les axes de circulation, la présence de champs, de vergers et de jardins. La disponibilité de guides-interprètes, des expositions bonifiées, des visites guidées générales et thématiques améliorées, des activités spéciales variées et un circuit d'interprétation extérieur revu permettent de lire l'environnement historique et de se familiariser avec l'importance des ressources culturelles. L'implication de la communauté contribue à bonifier l'offre d'activités et de services au lieu.

-
- Le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice jouit d'une fréquentation optimale et d'un rayonnement enviable auprès des clientèles externes. En Mauricie, au pays et à l'étranger, il est reconnu comme un chef de file en matière de protection du patrimoine industriel et de diffusion des connaissances historiques qui s'y rattachent. Il est bien positionné au sein de l'industrie touristique et constitue une composante importante du dynamisme touristique régional. La collaboration avec les partenaires régionaux permet d'offrir un produit touristique concerté.

8. La mise en œuvre

En 1981, un premier plan directeur était approuvé pour le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice. Le plan prévoyait la préservation et l'interprétation des vestiges archéologiques, l'adjonction d'un volume architectural au-dessus de certains vestiges privilégiés, l'aménagement du paysage et la mise en valeur du ruisseau. Le plan directeur de 1981 dressait aussi les grandes lignes d'un concept d'interprétation dont l'objectif était de faire connaître aux visiteurs l'implantation, l'organisation et l'évolution d'une communauté industrielle aux Forges du Saint-Maurice. Ce concept prévoyait que les thématiques d'interprétation seraient réparties sur l'ensemble du site et traitées aux endroits en témoignant le mieux.

Dans la foulée du plan directeur de 1981, la construction d'un volume architectural expressif au-dessus des vestiges du complexe du haut fourneau et la restitution volumétrique de la Grande Maison au-dessus des vestiges des caves ont été réalisées. Des expositions importantes ont aussi été aménagées aux deux endroits. Selon le plan de 1981, les interventions suivantes demeuraient à entreprendre : la mise en valeur de l'ensemble habitat et services, la construction de volumes architecturaux expressifs abritant des expositions au-dessus des vestiges de la forge haute-fourneau neuf et au-dessus des vestiges de la forge basse, et l'achèvement de la mise en valeur du paysage historique.

Le contexte actuel de ressources limitées oriente la poursuite de la mise en valeur du site vers des choix sobres. Cependant, la dégradation cumulative de certains vestiges archéologiques mis au jour pour présentation au public incite à revoir ce mode de présentation afin d'assurer leur intégrité

commémorative. Le concept de volumes expressifs projeté en 1981 sera revu et adapté. Les efforts de mise en valeur seront concentrés sur la protection des ressources culturelles, sur la recherche d'un meilleur équilibre entre la présentation du milieu humain et celle du milieu industriel, sur la mise en valeur du secteur de la forge basse, sur celle du secteur habitat et services et sur celle des paysages culturels. La mise en valeur des paysages et éléments paysagers, notamment celle du ruisseau et celle des percées visuelles vers le Saint-Maurice, feront l'objet d'une attention particulière.

Le concept d'interprétation sera revu, mais le traitement des messages sera encore réparti in situ, aux endroits qui en témoignent le mieux. Il favorisera une rencontre enrichie entre le visiteur et les ressources culturelles du lieu désigné, permettant ainsi de mieux comprendre les messages découlant de l'objectif de commémoration. Le concept d'interprétation continuera de tenir compte des besoins d'éducation, d'échanges, de convivialité, d'expérience sociale, de récréation et de détente des visiteurs. La visite guidée du lieu demeurera un moyen privilégié de sensibilisation à la valeur des ressources culturelles et aux messages qui s'y rattachent. Le guide-interprète jouera un rôle capital dans l'acte de communication.

L'intégrité commémorative des ressources culturelles sera essentiellement assurée par la mise en application de mesures de gestion portant sur la protection de ces ressources et sur la communication des messages définis. La mise en œuvre de ces mesures contribuera à renforcer le caractère historique du lieu. Les mesures de gestion établies touchent aussi la qualité de l'expérience de visite et la collaboration essentielle avec les

propriétaires concernés et les intervenants régionaux. La mise en œuvre des mesures de gestion permettra, sur un horizon d'une quinzaine d'années, de mettre en place la vision d'avenir définie pour le lieu.

8.1 Les mesures de gestion relatives à la protection des ressources

Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes pour la protection des ressources :

- Sensibiliser les propriétaires concernés à l'existence de ressources culturelles sur leur propriété (partie du lieu désigné, vestiges archéologiques, paysages et éléments paysagers) et à l'importance de ces ressources, et les encourager à en tenir compte dans toute mise en valeur de leur propriété.
 - Sensibiliser les autorités municipales et provinciales à l'existence et à l'importance des ressources culturelles du lieu désigné situées hors du lieu administré.
 - Assurer un suivi régulier de l'état des ressources culturelles du lieu et entretenir l'ensemble des ressources culturelles afin d'éviter leur dégradation. Porter une attention spéciale au haut fourneau et à la cheminée de la forge basse.
 - Établir un programme d'entretien pour éviter la dégradation des vestiges archéologiques mis au jour et veiller à leur protection à long terme.
 - Préparer un concept architectural pour la protection et l'interprétation des vestiges archéologiques du secteur de la forge basse.
 - Mettre en œuvre le concept architectural retenu pour la protection et l'interprétation des vestiges du secteur de la forge basse.
- Poursuivre le travail d'inventaire et d'information de la collection archéologique.
 - Réaliser un plan de prévention et d'intervention en cas de sinistre afin de diminuer les risques relatifs aux biens culturels mobiliers et d'établir des procédures appropriées lors de situations d'urgence.
 - Réaliser un plan de préservation et de valorisation du paysage en vue de protéger et de mettre en valeur les éléments significatifs du paysage tout en renforçant le caractère historique du lieu. Notamment, ce plan contribuera à :
 - préciser les mesures à prendre pour protéger l'organisation spatiale et les caractéristiques paysagères;
 - définir les points de vue à préserver et suggérer les moyens pour les maintenir;
 - recommander des moyens pour faire connaître la présence de certains vestiges archéologiques du site;
 - recommander des moyens pour faire ressortir la présence du ruisseau et faire découvrir son importance stratégique pour l'établissement et le fonctionnement des Forges;
 - définir les modes de gestion appropriés des surfaces en végétation ou d'autres revêtements de façon à renforcer le caractère historique;
 - recommander des façons de rappeler dans le paysage les éléments qui permettraient de mieux comprendre le site, comme les clôtures, les jardins ou les chemins;
 - définir les éléments conflictuels et suggérer les moyens d'éliminer ou d'atténuer les impacts négatifs, notamment par l'établissement de végétation arbustive ou arborescente tout en respectant les zones à caractère industriel et celles à caractère domestique;

-
- établir les critères qui permettront de mieux intégrer le mobilier, les installations et les équipements futurs.
 - Mettre en œuvre progressivement, selon les priorités et les occasions, les recommandations du plan de préservation et de valorisation du paysage, notamment dans le cadre des opérations d'entretien ou de recapitalisation sur le terrain.
 - Mettre à jour l'inventaire biophysique complet du site et prendre les mesures de protection requises pour les espèces en péril identifiées.
 - Assurer un leadership en matière de gestion environnementale, de développement durable et d'évaluation environnementale pour tout projet au lieu historique et dans ses environs immédiats.
 - Mettre à jour la carte des peuplements forestiers afin d'évaluer les risques d'incendie et de définir des mesures de prévention qui assureront la sécurité des visiteurs et la protection des ressources culturelles et des infrastructures.
 - Développer un plan de gestion de la faune conflictuelle avec les partenaires régionaux afin d'intervenir efficacement en matière de prévention des problèmes, de sécurité des visiteurs et de conservation de la faune tout en s'assurant de la présence de la conservation des ressources culturelles.

8.2 Les mesures de gestion relatives à la communication des messages

Les communications en matière d'éducation constituent un des trois aspects de la stratégie de communications extérieures *Engager les Canadiens*. Afin de contribuer à renforcer l'application de cette stratégie au lieu, Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes pour la présentation

des ressources culturelles, de leurs valeurs historiques et des messages de commémoration :

- Mettre à jour le concept d'interprétation en mettant l'accent sur la diffusion des messages suivants :
 - l'organisation sociale du village, l'organisation domestique, l'organisation de la famille, de l'éducation, les pratiques religieuses et les divertissements, la vie communautaire au village;
 - les particularités de la communauté industrielle, les différents métiers pratiqués aux Forges, la transmission des connaissances sur les métiers au sein de la famille, le statut social de chaque métier, les modes d'habitation et les possessions liées à ces métiers;
 - les rôles des différents ouvriers métallurgistes, leurs conditions de vie et de travail et l'organisation de leurs lieux de travail;
 - les rôles des artisans en support à la production industrielle (menuisier, charpentier, charretier, charron, maréchal-ferrant, forgeron, charbonnier, mineur, etc.) leurs conditions de vie et de travail, leur participation à la vie économique du village et l'organisation de leurs lieux de travail;
 - le positionnement des Forges dans la sidérurgie mauricienne au 19^e siècle;
 - la dynamique des interactions entre l'entreprise, ses travailleurs et le milieu physique environnant, qui a donné lieu à des transformations environnementales importantes;
 - l'influence déterminante que les Forges ont exercée sur l'économie canadienne à l'époque coloniale;
 - la deuxième étape du processus technique adopté aux Forges, soit la transformation de la fonte en fer et le travail dans les « grosses forges »;

-
- l'évolution des procédés sidérurgiques;
 - les innovations techniques apportées au fil du temps;
 - la présentation des messages complémentaires associés au lieu.
 - Revoir les différents outils de communication :
 - renouveler les expositions du haut fourneau de manière à ce que son organisation spatiale intérieure reflète bien les fonctions historiques du complexe;
 - bonifier le circuit d'interprétation extérieur;
 - revoir le scénario de la présentation son et lumière;
 - renforcer l'utilisation à des fins didactiques de la maquette du village et de l'iconographie ancienne afin de mieux faire comprendre l'ensemble du paysage culturel;
 - développer l'utilisation des paysages culturels, dont la présence du ruisseau et de la rivière Saint-Maurice, pour communiquer les messages, notamment dans la visite guidée;
 - intégrer dans la mise en valeur les gros artefacts archéologiques (dallage de la cuisine, plancher de la fosse de moulage, engrenage, canalisation du ruisseau, etc.), si on peut les protéger convenablement in situ.
 - Mettre en valeur la communauté industrielle in situ, dans l'optique d'un meilleur équilibre entre la présentation du milieu humain et celle du milieu industriel. Sans s'y limiter et dans la mesure du possible, les moyens suivants pourraient être mis en œuvre :
 - recréer, selon des formes et des matériaux en harmonie avec le caractère historique du lieu et des bâtiments, la volumétrie extérieure et l'intérieur d'une habitation, d'un hangar ou de tout autre bâtiment jugé représentatif ou significatif pour la compréhension des lieux⁵;
 - restituer, dans un secteur approprié, la volumétrie de bâtiments anciens (granges, kilns à charbon ou autres) afin d'y installer les équipements requis pour accueillir des groupes et tenir des activités d'envergure. La structure servirait aussi à diffuser certains messages et à témoigner de l'existence passée de bâtiments;
 - rappeler au sol les emplacements de certains bâtiments (habitations, ateliers, granges, etc.) en identifiant les fonctions représentées grâce à des techniques visuelles simples.
 - Développer la diffusion externe afin de sensibiliser les clientèles à l'existence et aux valeurs du lieu historique, à titre indicatif et sans s'y limiter :
 - mettre à jour le contenu du site Internet afin de refléter l'ensemble des messages de commémoration et porter une attention particulière aux messages complémentaires;
 - produire des publications relatives aux messages de commémoration.
 - Poursuivre la mise à jour du programme éducatif en accord avec le nouveau programme de formation de l'école québécoise et les faire connaître aux professeurs et aux élèves concernés.
 - Évaluer régulièrement l'efficacité de la transmission des messages par les méthodes et les instruments conventionnels.

5. Différentes propositions seront évaluées lors de la mise en œuvre de cette mesure.

8.3 Les mesures de gestion relatives à la qualité de l'expérience de visite

Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes pour l'amélioration de la qualité de l'expérience de visite :

- Veiller au bon entretien des biens contemporains, notamment ceux qui participent à la protection des vestiges du haut fourneau et de la Grande Maison.
- Bonifier les installations extérieures pour le confort des visiteurs notamment en installant un abri pour améliorer la qualité de l'expérience de visite à la forge basse.
- Fournir une installation permanente et adéquate aux visiteurs pour la tenue d'activités spéciales d'envergure. Cette installation pourrait, en même temps, contribuer à l'interprétation du village (restitution volumétrique d'une grange, de kilns à charbon ou autres).
- Animer le site grâce à la présence de personnages en costumes d'époque.
- Assurer le renouvellement de l'offre de services afin de maintenir l'intérêt des différentes clientèles et de répondre à leurs besoins et attentes.
- Assurer la sécurité des visiteurs lors de leur visite des différentes composantes intérieures ou extérieures du lieu.
- S'assurer que la signalisation routière indiquant la localisation du lieu historique est adéquate sur les principaux axes de circulation.
- Mesurer régulièrement les indicateurs de rendement liés à la satisfaction des visiteurs et à l'expérience du visiteur.
- Maintenir la mesure et la documentation de la fréquentation du lieu historique national et de la participation aux services offerts.

8.4 Les mesures de gestion relatives à la collaboration avec les intervenants régionaux

Les communications liées à l'Agence et celles sur les programmes et services constituent deux des trois aspects de la stratégie de communications extérieures *Engager les Canadiens*. La mise en application de cette stratégie au lieu constitue une action prioritaire. Dans l'esprit de cette stratégie, Parcs Canada mettra en place les mesures de gestion suivantes afin d'améliorer sa collaboration avec les intervenants régionaux :

- Informer, influencer et impliquer les partenaires et le grand public en matière de conservation des ressources naturelles et culturelles, et dans l'atteinte de l'intégrité commémorative au lieu historique.
- Développer des activités variées au lieu historique, dont des événements d'envergure, avec l'aide de collaborateurs et de partenaires du milieu.
- Offrir la possibilité aux étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières de travailler sur des projets de recherche en lien avec les Forges.
- Développer et mettre de l'avant une stratégie marketing intégrée à la stratégie régionale pour mousser la fréquentation du lieu historique national par les clientèles touristiques et scolaires.
- Poursuivre et intensifier la concertation et la collaboration avec les intervenants touristiques régionaux, dont les activités entreprises avec Médiat-Muse, dans le but d'échanger des clientèles et de bonifier l'offre de services.
- Développer le sentiment d'appartenance et l'appropriation du lieu par les gens du milieu, plus particulièrement en s'intégrant aux projets de développement touristique

régionaux qui correspondent à la mission de Parcs Canada. Ainsi, lorsque approprié, les Forges pourraient être intégrées à différents circuits patrimoniaux ou sentiers de randonnée pédestre de la ville de Trois-Rivières ou des environs.

- Participer au développement de nouveaux circuits touristiques régionaux en créant des liens avec d'autres LHNC, notamment le LHNC de l'Ancienne-Aluminerie-de-Shawinigan, et avec d'autres sites ou musées à caractère industriel, au pays et à l'étranger.
- Positionner le lieu historique national auprès des clientèles scolaires, professionnelles ou industrielles canadiennes en lien avec les thématiques présentées (génie hydraulique, génie métallurgique, génie minier, génie forestier, génie sidérurgique, restauration, archéologie), à titre de lieu repère et de lieu d'inspiration pour ces domaines d'activités professionnelles.

9. En conclusion : les priorités de mise en œuvre

Ce plan directeur établit des balises et des paramètres de gestion fondés sur la mission de Parcs Canada, en vue d'assurer la protection et la mise en valeur du LHNC des Forges-du-Saint-Maurice. L'Agence Parcs Canada peut agir directement sur les ressources culturelles qu'elle détient et, en tant qu'organisme voué à la conservation, elle s'engage à donner l'exemple en ce qui concerne les ressources culturelles sous sa responsabilité. La reconnaissance de l'importance patrimoniale et des valeurs culturelles des quelques ressources possédées par des intérêts privés s'avère une condition essentielle pour leur conservation et leur mise en valeur.

Les mesures de gestion les plus importantes décrites dans ce plan directeur ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du LHNC des Forges-du-Saint-Maurice. Ces mesures, combinées à d'autres, permettront aussi d'améliorer la qualité de l'expérience de visite et d'intensifier les collaborations avec les intervenants du milieu. La mise en œuvre des mesures de gestion retenues requerra des ressources financières substantielles. Comme le lieu ne dispose pas présentement du budget d'investissement requis, la plupart des mesures établies ne pourront être réalisées à court terme. Il faudra vraisemblablement compter plusieurs années avant que le lieu puisse bénéficier des crédits nécessaires. En même temps qu'il se penchera sur la problématique du financement des initiatives proposées, Parcs Canada recherchera l'appui de partenaires et de collaborateurs partageant ses valeurs et sa vision à l'égard du devenir du lieu.

Au cours des cinq prochaines années, l'unité de gestion de la Mauricie, responsable de l'administration du lieu, cherchera à mettre en œuvre, à partir de ses propres budgets ou encore par le biais de partenariats, quelques mesures prioritaires rattachées à l'objectif d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. Ces mesures sont les suivantes :

- Accomplir les interventions de sensibilisation.
- Entretien des ressources culturelles et assurer un suivi régulier de leur état.
- Veiller à la protection à long terme des vestiges archéologiques mis au jour.
- Préparer un concept architectural pour les vestiges archéologiques du secteur de la forge basse.
- Réaliser un plan de prévention et d'intervention en cas de sinistre.
- Réaliser un plan de préservation et de valorisation du paysage.
- Réaliser un inventaire biophysique complet.
- Mettre à jour le concept d'interprétation.
- Revoir certains outils de communication.
- Développer la diffusion externe.
- Poursuivre la mise à jour du programme éducatif.
- Évaluer l'efficacité de la transmission des messages.
- Développer un concept architectural pour l'installation qui pourrait servir à la tenue d'activités spéciales d'envergure.

-
- Dans l'esprit de la stratégie de communications extérieures *Engager les Canadiens*, poursuivre et améliorer la collaboration avec les intervenants régionaux.

Après les cinq premières années d'entrée en vigueur du plan, la décision pourrait être prise de prolonger la durée de vie du plan directeur pour une ou des périodes de cinq ans supplémentaires, sans révision de son contenu. Ainsi, lorsque les mesures de gestion définies pour les cinq premières années auront été réalisées, les mesures de gestion restantes, identifiées au chapitre huit, dont la mise en œuvre déborde sur un horizon de quinze ans, pourront être progressivement réalisées en fonction des possibilités financières, des circonstances futures et des occasions qui se présenteront.

Ce plan directeur a été élaboré en tenant compte des opinions du public. Ce dernier a eu l'occasion d'exprimer son point de vue et d'évaluer le plan lors du processus de planification. La rédaction finale du plan directeur ne marque pas la fin des consultations publiques, mais plutôt l'instauration d'un dialogue suivi avec la collectivité, les groupes d'intérêts, les entreprises, les ministères et les organis-

mes gouvernementaux. C'est au directeur de l'unité de gestion de la Mauricie qu'il incombe d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan directeur et de rendre compte au public du travail accompli. En fonction de l'intérêt manifesté par le public, Parcs Canada déterminera l'ampleur et la forme que prendra le rapport sur les résultats accomplis. Le plan d'affaires de l'unité de gestion énoncera la stratégie de mise en œuvre des mesures de gestion et déterminera l'affectation des ressources en conformité avec les priorités établies dans ce plan directeur. Le rapport annuel sur le plan d'affaires évaluera les progrès accomplis dans cette mise en œuvre. Le rapport national sur l'état des aires patrimoniales protégées donnera une vue d'ensemble de l'état du réseau et des résultats de la planification de gestion pour le LHNC des Forges-du-Saint-Maurice.

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998 exige que les plans directeurs soient examinés tous les cinq ans et que les propositions de changement soient soumises au Parlement. Un examen quinquennal du plan directeur, mené à l'interne, déterminera si ce plan demeure convenable ou s'il faudra associer le public à un nouvel examen quinquennal approfondi.

10. Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique

Contexte

Le plan directeur du LHNC des Forges-du-Saint-Maurice a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Cette évaluation avait comme objectif d'examiner les effets des mesures de gestion sur l'atteinte de l'intégrité commémorative et sur la protection des ressources biophysiques du lieu.

Cette évaluation s'appuie sur la *Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (1999). Elle respecte les orientations des *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) et la *Directive de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'étude d'impact* (1998).

Conformité des mesures de gestion du plan

Le plan directeur est conforme à toutes les politiques de Parcs Canada et à celles du gouvernement du Canada.

Portée de l'évaluation environnementale stratégique

Les limites spatiales retenues aux fins de cette évaluation correspondent à celles du lieu désigné. Les limites temporelles s'étendent sur le même horizon que celui retenu dans le plan directeur, soit un horizon de quinze ans.

Évaluation des effets possibles des mesures de gestion

L'analyse des effets permet de vérifier les sources de stress sur les ressources culturelles et biophysiques. L'analyse démontre

que la majorité des sources de stress ont un impact faible ou sont sans objet pour les ressources culturelles. Toutefois, dans certains cas, l'activité humaine pourrait menacer les ressources culturelles particulièrement pour la portion du lieu désigné qui n'appartient pas à Parcs Canada.

Les mesures de gestion permettent de favoriser l'atteinte de l'intégrité commémorative au lieu. Les analyses permettent de dire que le plan directeur a un rôle global positif sur l'atteinte de l'intégrité commémorative au lieu désigné. Plusieurs mesures de gestion ont un effet potentiel positif sur le développement durable et une mesure de gestion générale introduit l'application de cette notion au lieu.

Pour leur part, certaines mesures de gestion sont susceptibles d'engendrer des effets et mériteraient une attention particulière. Ces mesures de gestion sont les suivantes :

- Préparer un concept architectural pour la protection et l'interprétation des vestiges archéologiques du secteur de la forge basse.
- Réaliser un plan de préservation et de valorisation du paysage en vue de protéger et de mettre en valeur les éléments significatifs du paysage tout en renforçant le caractère historique du lieu.
- Bonifier le circuit d'interprétation extérieur.
- Mettre en valeur la communauté industrielle in situ, dans l'optique d'un meilleur équilibre entre la présentation du milieu humain et celle du milieu industriel.
- Recréer la volumétrie extérieure et l'intérieur d'une habitation, d'un hangar ou de tout autre bâtiment jugé représentatif ou significatif pour la compréhension des lieux.

- Restituer, dans un secteur approprié, la volumétrie de bâtiments anciens afin d'y installer les équipements requis pour accueillir des groupes et tenir des activités d'envergure.
- Rappeler au sol les emplacements de certains bâtiments en identifiant les fonctions représentées grâce à des techniques visuelles simples.
- Bonifier les installations extérieures pour le confort des visiteurs notamment en installant un abri pour améliorer la qualité de l'expérience de visite à la forge basse.
- Assurer le renouvellement de l'offre de services afin de maintenir l'intérêt des différentes clientèles et de répondre à leurs besoins et attentes.
- Assurer la sécurité des visiteurs lors de leur visite des différentes composantes intérieures ou extérieures du lieu.
- Développer des activités variées au lieu historique, dont des événements d'envergure, avec l'aide de collaborateurs et de partenaires du milieu.

Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur

La vérification des effets résiduels permet de noter que peu d'impacts résiduels devraient persister suite à la mise en application des mesures de gestion et des stratégies d'atténuation.

L'évaluation des effets cumulatifs s'appuie sur le principe que les effets combinés des différents projets et activités peuvent donner lieu à des effets plus importants ou différents de ceux engendrés individuellement par ceux-ci. Pour ce qui est des effets cumulatifs, ils sont liés aux changements climatiques, à la croissance éventuelle de la fréquentation et à l'utilisation qui est faite du lieu. Ces facteurs sont plus importants dans la partie du lieu désigné en dehors de la propriété de Parcs Canada.

Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs

L'atténuation des effets se fera à un niveau stratégique. Les stratégies d'atténuation visent plus particulièrement à :

- appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative dans la stratégie de Parcs Canada pour atteindre l'intégrité commémorative;
- établir, grâce au processus d'évaluation environnementale des projets, les mesures de mitigation pour minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles lors de la mise en œuvre de projets ou d'activités découlant du plan directeur;
- préparer une stratégie préventive d'adaptation aux changements climatiques pour la protection des ressources culturelles, des ressources biophysiques et des infrastructures du lieu;
- évaluer la capacité de support de ce lieu;
- mettre en place une stratégie pour la gestion environnementale afin que le lieu applique des pratiques environnementales saines dans ses opérations et ses programmes et afin qu'il améliore son rendement environnemental.

Conclusion

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le concept de mise en valeur retenu pour ce lieu est acceptable sur le plan patrimonial. Cet exercice a permis de constater que le plan directeur permet une amélioration de l'intégrité commémorative au lieu. Plusieurs effets négatifs peuvent être atténués par l'application de stratégies et de mesures d'atténuation. Toutefois, cet examen stratégique a fait ressortir quelques préoccupations au plan de la protection des ressources culturelles et du développement durable. Le principal effet qui

subsiste est le risque de la perte de ressources culturelles pour le lieu désigné dans la partie qui n'appartient pas à Parcs Canada.

Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales des projets devront être faites à une étape ultérieure de planification lorsque les détails de leurs réalisations seront connus.

Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

ENVIRONNEMENT CANADA, PARCS CANADA. *Parc historique national les Forges-du-Saint-Maurice, Plan directeur*, ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1981, 73 pages.

GÉRIN-LAJOIE, JOSÉE. *Inventaire du noyer cendré (Juglans cinerea). Parc national du Canada de la Mauricie. Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice. Lieu historique national du Manoir-Papineau*, Rapport présenté à Parcs Canada, 2005, 29 pages et annexes.

LEROUX, GUY. *Lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice, Étude auprès des visiteurs 2004*, Parcs Canada, mai 2005, 23 pages et annexes.

LOCUS LOISIR ET CULTURE INC. *Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice, Étude auprès des clientèles actuelles, Profil des visiteurs libres et des groupes organisés et évaluation sommative des apprentissages cognitifs selon la modalité de visite*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, mai 1996, 48 pages et annexes.

MARQUIS, BERNARD (LOCUS LOISIR ET CULTURE INC.). *Évaluation diagnostique du lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice*, Parcs Canada, Marketing et Affaires du programme, décembre 2000, 57 pages et annexes.

PARCS CANADA. *Compte rendu de la consultation publique pour la révision du plan directeur du lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice*, septembre 2006, 19 pages.

PARCS CANADA. *Énoncé d'intégrité commémorative*, Lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice, novembre 2003, 51 pages.

PARCS CANADA. *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, décembre 2000, 127 pages.

PARCS CANADA, MARKETING ET AFFAIRES DU PROGRAMME. *Rapports statistiques de 1985 à 2004*.

PATRIMOINE CANADIEN, PARCS CANADA. *Rapport sur l'état des parcs de 1997*. 1998, 211 pages.

PATRIMOINE CANADIEN. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1994, 127 pages.

SAMSON, ROCH. *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada, 1730-1883*. Les Presses de l'Université Laval et Patrimoine canadien-Parcs Canada, Québec, 1998, 460 pages.

Liste des collaborateurs

De nombreuses personnes ont contribué à l'établissement du contenu du plan directeur du LHNC des Forges-du-Saint-Maurice, notamment des membres du public, des employés, des résidents locaux, des représentants d'organisations non gouvernementales et d'autres partenaires.

C'est une équipe pluridisciplinaire qui a élaboré le plan. La démarche a exigé de la recherche, la collecte de nombreuses informations de base, l'analyse des enjeux, des discussions et des examens du contenu par les experts des différentes disciplines. Les membres du comité de planification ont fait preuve de professionnalisme et d'un engagement soutenu pendant toute la durée du projet. Le comité de planification était constitué des membres suivants :

- Jacqueline Bélanger, chargée de projet en interprétation, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Luc Bérard, architecte-paysagiste, gestionnaire de programmes, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- Thierry Bouin, directeur, Unité de gestion de la Mauricie, Parcs Canada;
- Guy Desaulniers, gestionnaire, LHNC des Forges-du-Saint-Maurice, Unité de gestion de la Mauricie, Parcs Canada;
- Solange Dion, conseillère en recherche et planification marketing, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Pierre Drouin, archéologue, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Marie Lavoie, directrice, Unité de gestion de la Mauricie, Parcs Canada;
- Diane Le Brun, superviseure, gestion des collections, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Jacques Major, conseiller en communication, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Pierre Paré, architecte, gestionnaire des programmes historiques, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- Renald Rodrigue, planificateur, lieux historiques nationaux, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Roch Samson, historien, Centre de services du Québec, Parcs Canada.

Le support technique a été assuré par :

- Claire Beaudoin, adjointe administrative, Centre de services du Québec, Parcs Canada;
- Christiane Hébert, designer-graphiste, Centre de services du Québec, Parcs Canada.

L'évaluation environnementale a été rédigée par :

- Michel Carrier, conseiller principal, évaluation et gérance environnementales, Centre de services du Québec, Parcs Canada.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2007
N° de cat. : R64-340/2006F
ISBN : 0-662-72168-3
This publication is also available in English.